

Le peuple inattendu

André Bellon

Anne-Cécile Robert

PREFACE

par Claude Nicolet,

Historien, ancien directeur de l'École française de Rome,

Membre de l'Institut

Je me suis presque entièrement reconnu dans votre livre car vous savez accrocher votre lecteur par une forme piquante et une critique joyeuse de tous les conformismes qui nous assiègent. Rien d'étonnant dans cette reconnaissance car, moi dans la recherche historique, dans la méditation philosophique et, bien sûr, dans l'enseignement, et vous dans l'action politique et sociale, nous sommes restés attachés à la République, à cette idéologie cohérente et exigeante que le radicalisme français doit à la philosophie des lumières autant qu'aux leçons historiques souvent malheureuses de la France. Il ne s'agit pas, naturellement, d'imaginer un âge d'or ; chacune de nos républiques eut ses embûches ou ses reniements ; mais il s'agit de bien connaître, et de mettre à l'épreuve de notre situation et de nos problèmes actuels, les prémices clairement articulés qui fondent - même s'ils sont méconnus, oubliés, ou combattus par certains - notre République, et sur lesquels nous devons, par des efforts tenaces, la construire.

Je les ai souvent analysées et commentés, sous leur double aspect historique et théorique ; ils apparaissent clairement dans votre livre : souveraineté du peuple, souveraineté de la loi, votée directement par le peuple ou, le plus souvent, par ses représentants ; libertés individuelles et collectives, en particulier (mais c'est, à bien y regarder l'essentiel et le point d'origine de tout) liberté de conscience et d'opinion. Or cette dernière n'est pas une liberté de simple jouissance, l'expression de fantaisies individuelles gratuites ou égoïstes : c'est la liberté de *penser*, c'est-à-dire de *savoir* et de *réfléchir*. Elle implique, certes, que soient réunies les conditions de tous ordres qui lui sont nécessaires

pour s'exercer ; mais aussi, pour chaque citoyen, le devoir de s'informer et de réfléchir ; d'où l'importance, dans l'héritage menacé, mais non aboli, de la République, de la double exigence de la laïcité et de l'enseignement. C'est à ce prix seulement que le peuple peut être pleinement souverain.

Vous avez tout à fait raison de dénoncer les vertueuses indignations de ceux qui affectent d'être surpris et déçus des résultats des dernières élections en France. Il ne suffit pas cependant de dire qu'on a négligé d'écouter et de communiquer avec le peuple ; vous montrez abondamment comment de gigantesques entreprises de décervelage politique, mais aussi plus largement économique, social, idéologique, et surtout médiatique, sont venues investir toutes les avenues de la conscience collective. Individus et masses, en dépit de leur légitime méfiance et des avertissements qu'ils reçoivent, sont privés des vrais moyens de s'informer et d'agir sur leur propre destin ; on tente aussi de les persuader que c'est inévitable et même, en fin de compte, bénéfique. Dans tous les domaines, technologiques, financiers, juridiques, médiatiques, diplomatiques et politiques, mille propagandes convergent vers le même but : nous convaincre que la force des choses est irréversible et irrésistible. C'est le retour, parfois inconscient, mais souvent délibéré, du *fatalisme* qu'on oppose à toute tentative de protestation de la part des victimes d'un « nouvel ordre mondial », qu'il s'agit de rendre consentantes. Écartons toute volonté de diabolisation ; accordons à certains le bénéfice du doute, voire de la bonne foi. Il n'empêche que, dans cette vaste entreprise, les responsabilités de ceux qui occupent les lieux de pouvoir, et en particulier de ceux qui veulent, sincèrement ou non, parler au nom du peuple, sont écrasantes. La gauche, dans sa majorité, s'est laissée convertir, ou du moins s'est résignée. Elle a, innocemment ou non, prêté la main, sous des prétextes alléchants, à l'entreprise dont elle est en fait la victime, et avec elle l'ensemble des citoyens. C'est particulièrement vrai dans le domaine de la laïcité de l'enseignement public, insidieusement remise en cause,

et surtout de la « construction européenne », nécessaire sans doute, mais opérée, avec persévérance, dans la soumission à de prétendues lois du marché.

Ce bilan est ruineux et presque effrayant. Il ne suffit donc pas, à mon sens, de demander à nouveau la parole pour le peuple. Il faut, par tous les moyens à notre disposition, agir d'abord pour le libérer de ce qui l'empêche de savoir, de comprendre et de vouloir librement. Chacun de nous peut et doit agir, à la mesure de ses forces, sur un plan ou sur un autre. Il faut, bien sûr, se garder de tous les dangers que vous dénoncez : une confiance religieuse dans l'autorité des « experts » ; le dévoiement de la transmission d'une mémoire historique collective qui doit éviter les pièges du spectacle comme ceux de la « repentance sentimentale » ; l'abandon d'une hiérarchie raisonnée des valeurs au profit d'un nivellement identitaire et œcuménique. Le mal est déjà profond ; la route sera, pour nous, longue et difficile ; raison de plus pour nous y engager sans attendre.

Un dernier mot : je vois difficilement, même en admettant que l'on commence à mener, avec quelques chances de succès, ce nécessaire combat de reconquête idéologique, comment on pourrait éviter de poser la question des institutions politiques ; affirmer qu'on a le droit et le devoir d'agir dans ce domaine était une des plus audacieuses prétentions des républicains. Nos institutions présentes ne sont pas directement tyranniques ou scandaleuses ; peut-être ont-elles eu, il y a quarante ans, des conséquences bénéfiques. Pourtant il me paraît clairement qu'elles ajoutent leurs propres difficultés aux causes générales et mondiales que vous avez évoquées : l'élection du président de la République au suffrage universel, à laquelle tous se sont malheureusement ralliés, multiplie les effets pervers et désoriente les électeurs. Le risque de « cohabitation », toujours possible en l'état, ne simplifie pas les choses et incite au « consensus mou ». Les pouvoirs, en fait très restreints, des assemblées délibérantes démobilisent hommes et citoyens ; la régionalisation démantèle l'État et dilue la notion d'intérêt général. Rien de cela n'est ouvertement antidémocratique mais, si les

apparences sont sauvées, toutes ces choses contribuent à replier chacun sur sa sphère privée et, en fait, à débouter le politique. Dans ce domaine également, il faut lever les tabous et refuser tout fatalisme.

Monsieur Perrichon, avec noblesse :

“ Vous me devez tout, tout ! Je ne l’oublierai jamais ! ”

Le voyage de Monsieur Perrichon - Eugène Labiche – Acte II - Scène X

Introduction

ou comment on retourne vers le Moyen Age en TGV

Le 21 avril 2002, au soir du premier tour de l'élection présidentielle, la France émergea de sa torpeur électorale avec une bonne gueule de bois. Tout avait, pourtant, été bien organisé : le scénario était bien monté, une sorte de resucée de Monsieur Smith au Sénat. Le casting du second tour était parfait, les acteurs prévus excellents, Jacques Chirac dans le rôle de l'homme politique de droite tactique, habile, mais cerné par les affaires, Lionel Jospin dans celui de l'homme politique de gauche sérieux, travailleur et vertueux, mais quelque peu coincé.

Le débat télévisé du second tour était programmé et quasiment écrit ; les deux candidats sélectionnés se préparaient à gagner les voix du centre, celui de gauche en affirmant à l'avance que son programme n'était pas socialiste, celui de droite en répétant sa volonté de répondre aux aspirations populaires. France Info avait annoncé que, sur ses ondes, Chirac parlerait le lundi, Jospin le mardi, et ainsi de suite. Les sondages étaient effectués par anticipation : cette fois, promis juré, ce serait sérieux et, ô suspense, ce serait serré.

Les deux acteurs principaux rongeaient leur frein depuis des semaines devant les figures imposées du premier tour qui les mettaient pour quelque temps au même niveau que les candidats subalternes, même s'ils admettaient qu'il faut bien défouler l'électorat pendant le premier tour pour mieux le mobiliser et le rassembler au deuxième.

L'histoire a parfois des bizarreries et, tel l'iceberg venant heurter le Titanic qu'il aurait pourtant dû savoir insubmersible, surgit soudain du brouillard

électoral un acteur vraiment inattendu, mal identifié ou introuvable, si l'on en croit le sociologue Pierre Rosanvallon ; cet acteur, appelons-le par son nom : le peuple.

Méprisant toutes les vérités établies, toute raison et tous les avis, pourtant sages, des experts politiques, le peuple vota peu, exprima beaucoup de votes blancs, dispersa ses voix malgré les risques qu'on lui avait pourtant bien rabâchés, bref fit preuve d'une très grande irresponsabilité. Il vota peu pour les deux candidats sérieux, trop pour le candidat d'extrême droite, se déplaça de la gauche vers l'extrême gauche et, conséquence de ces comportements absurdes, élimina dès le premier tour le candidat le plus capable, chouchou de la classe dirigeante, des experts responsables et de la plupart des médias.

Irresponsable, vous dit-on ! Ce mot, on allait l'entendre souvent. Tout d'abord le soir même du 21 avril quand les commentateurs officiels, tout en expliquant qu'ils avaient plus ou moins prévu la présence au second tour du candidat d'extrême droite Jean-Marie Le Pen, déployaient un air catastrophé de circonstance, essayant davantage de l'effacer comme un aléa sans grande signification que de le comprendre. Les candidats eux-mêmes participaient de cette soirée mortuaire ; Jacques Chirac et ses porte-parole appelaient au sursaut qui leur permettrait de rafler la mise devant le danger commun ; Lionel Jospin qui, au cours de la campagne, avait, avec les accents de Monsieur Perrichon, fait appel à la reconnaissance des électeurs, déclarait soudain, général battu, qu'il quittait le champ de bataille pour assumer sa responsabilité dans cette aberration. De façon générale, on expliquait, dans des conversations de très bonne tenue intellectuelle et sociale, que ce peuple d'imbéciles était vraiment à côté de ses pompes.

Le second tour fut à l'image de cette soirée *happening* ; loin de chercher à analyser les causes d'un tel désastre, loin de tenter de démonter le discours et le

programme de Le Pen, ce qui eut été assez logique puisqu'il était candidat, on se borna à des anathèmes, on se contenta de chercher à éliminer l'intrus du jeu, ce qui, chacun le sait, est souvent la meilleure manière de conforter l'influence de quelqu'un. On ne doute pas de l'intérêt intellectuel d'un débat entre Bernard-Henri Lévy et Jean-Marie Colombani sur la manière la plus efficace de combattre Le Pen ; bien sûr, furent utiles et nécessaires les manifestations qui rassemblaient largement, au-delà des clivages politiques, sur le thème « À bas le fascisme ». Elles exprimaient un attachement à la démocratie, même si celle-ci n'était plus, pour beaucoup, qu'une incantation ; même si les mots d'ordre moralisateurs du type « plutôt le menteur que le facho » dominaient largement les discours politiques. Il faut une certaine dose de cynisme ou de naïveté pour voir aujourd'hui dans ces slogans et ces actions un renouveau de la conscience politique, même s'il y eut quelques tentatives pour engager un débat plus profond ; bref, il n'y eut presque aucun débat entre les deux tours et l'image de Le Pen resta identique puisque, en vérité, non combattue.

En revanche, en attaquant Le Pen par un procès en sorcellerie, on attaquait fatalement ses adeptes, c'est-à-dire ses électeurs, sans aucunement se soucier de leurs motivations, de leurs inquiétudes, de leurs angoisses. N'y en avait-il donc pas ? Ou, du moins pas d'explicables ?

Ce vote fut pourtant, comme le dit Emmanuel Todd, un « *bras d'honneur aux gens corrects* »¹ et tout poussait à penser qu'une saine réaction d'analyse et de remise en cause aurait dû se produire ; il n'en a rien été. Engoncés dans leurs certitudes, les responsables politiques français se sont bornés à dénoncer avec d'autant plus de force et de bonne conscience les risques fascistes qu'ils recherchaient essentiellement dans l'union sacrée contre le Front national leur propre relégitimation et un label républicain bien peu mérité. Bien évidemment, il n'y eut pas de réflexion approfondie sur le faible score des candidats des grands partis au premier tour, et donc sur la dispersion des voix, sauf pour dire

que les électeurs avaient été inconscients et s'en mordaient les doigts, manière sans doute de leur expliquer comment voter la prochaine fois. De fait, les responsables dits sérieux, en feignant d'oublier que les risques qu'ils dénonçaient résultaient d'un vote démocratique, passaient outre à toute analyse de leur propre rejet par le peuple ; un peuple auquel ils interdisent d'exprimer sa souffrance.

Sylviane Agacinski a résumé, dans un livre dont la presse conforme s'est complaisamment fait l'écho², cette délégitimation du suffrage universel avec une apparente bonne foi qui en dit long sur le mépris dans lequel la bourgeoisie tient les classes populaires ; selon elle, la défaite électorale de son mari serait imputable... aux électeurs (analyse que n'aurait pas reniée Monsieur de La Palice) qui, manipulés et, « *insouciants* » qu'ils sont, « *ont voté les yeux bandés* ». Son mari, s'octroyant souverainement le rôle de juge après un long silence fort bien organisé, développa la même thèse en évoquant « *la frivolité qui avait perverti la campagne électorale et le vote* »³, voulant sans doute proclamer ainsi que sa propre campagne n'avait jamais effleuré la frivolité.

De façon inhabituelle, nos partenaires européens marquèrent leur solidarité en intervenant dans le débat électoral ; ainsi, le Premier ministre espagnol José Maria Aznar, alors président en exercice de l'Union européenne, expliqua aux Français comment ils devaient voter, reprenant en cela une pratique désormais courante et utilisée depuis lors vis-à-vis de l'électorat irlandais lors du second référendum sur le traité européen de Nice ; en bref, lorsqu'un peuple risque de sortir de la conformité, on ne cherche ni à comprendre, ni à répondre aux causes : l'ensemble du corps politique européen dramatise au nom d'un risque, d'ailleurs réel, de dérive nationaliste... sauf lorsque ce nationalisme est corse ou catalan. Car, derrière ces paravents, se cache le fait que la critique de l'Etat-nation abrite une critique de la souveraineté populaire.

De fait, depuis l'élection présidentielle de mai 2002 et les législatives qui l'ont suivie, des recherches semblent en cours - et les projets du ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy tendent à accréditer cette tendance - pour mieux contrôler, voire orienter les votes : nombre de signatures nécessaires, restriction plus ou moins forcée du nombre de candidats, en particulier par un financement public plus sélectif des partis politiques, accentuation de la bipolarisation par le renforcement du scrutin majoritaire... Ces évolutions affectant les institutions politiques sont fortement marquées par la crainte qu'éprouve de plus en plus la classe dirigeante devant le suffrage universel ; au-delà même de la France, l'espace européen qui se construit est globalement marqué par un endiguement de la volonté populaire et par la volonté de mieux contrôler les votes, de rendre les élections formelles.

Sous des prétextes très divers et très nombreux - par exemple les contraintes économiques, les risques d'extrême droite ou d'extrême gauche et la complexité du monde -, une entreprise de délégitimation du suffrage universel est en marche. Que certains des arguments ou des risques évoqués soient réels ne change rien à l'affaire ; les intérêts dominants récusent avant tout la souveraineté populaire. La social-démocratie, dominante en Europe dans les années 1990, a d'ailleurs, pour partie, payé les frais de cette évolution ; et pour cause : après avoir poussé à l'affaiblissement du mouvement social, elle recherche un soutien populaire sans aucunement rechercher un lien avec le peuple.

Au-delà des réformes institutionnelles destinées à encadrer le suffrage, la bourgeoisie en France, en Europe et plus généralement dans l'espace occidental, cherche depuis longtemps des substituts au peuple et à ses représentants. Les parlements sont bridés, concurrencés par de nouvelles instances au fonctionnement lointain et aux responsabilités floues - telle la convention sur l'avenir de l'Europe qui prépare le prochain traité européen ; les citoyens sont

sommés de se reconnaître dans une société civile où se mêlent associations progressistes et lobbies de toutes sortes (patronaux, sectaires, etc.). Les institutions européennes représentent la caricature de ces dérives aristocratiques avec une Commission expansionniste, des gouvernements irresponsables et des parlements européen et nationaux réduits à des lieux d'expression sans pouvoirs réels. Au niveau international, les institutions qui prennent les décisions demeurent complètement hors de portée des citoyens (Fonds monétaire international, Banque mondiale, Organisation mondiale du commerce...). Pourtant, elles sont les pourvoyeuses en chef des inégalités sociales constatées et de la violence d'un ordre économique qui met la planète à sac en exploitant les peuples.

On connaît l'objection classique : la démocratie n'a jamais été parfaite ; il n'y a pas eu d'âge d'or qu'il faudrait retrouver. C'est vrai ; mais une société vit aussi en fonction des valeurs dont elle se dote ; si, dans le passé, l'humanisme, la foi en l'homme, la confiance dans le peuple ont été les référents, force est de constater qu'aujourd'hui notre société s'est fixée comme points de mire des non-valeurs telles que l'argent, la concurrence, l'apparence, la fascination pour la technique. La démocratie est une recherche permanente, une construction de tous les instants. La nouveauté de notre époque est précisément d'abandonner subrepticement cet objectif et de relégitimer des formes aristocratiques de gouvernement.

Contre le risque totalitaire représenté par l'extrême droite, on ne saurait accepter la dérive des classes dirigeantes, liées par un consensus idéologique à la fois antidémocratique et antisocial, contre l'expression populaire. Le débat n'est pas neuf : déjà critique était faite à Rousseau de « *faire peuple* » lorsqu'il contestait le pouvoir de l'oligarchie et mettait en lumière l'oppression dont le peuple est la victime.

C'est une véritable crise de civilisation qui se creuse sous nos yeux : elle met en question les fondements et la légitimité de l'exercice du pouvoir. Cette époque - qui retourne vers le Moyen Âge en TGV - a, de fait, un caractère réactionnaire. Tout particulièrement, elle rejette toute pensée qui contesterait les présupposés qui la fondent. Il est quand même consternant de constater, après les échecs électoraux, les commentaires que font assez systématiquement les vaincus : « *L'histoire nous rendra justice ; Nous avons pourtant tellement travaillé...* » ; la gauche officielle, tout particulièrement, recherche sa légitimation dans son travail face à un monde complexe plutôt que dans les batailles idéologiques ou dans les affrontements qu'exigerait pourtant la pensée aujourd'hui.

L'évolution vers ce qu'on appelle la mondialisation, les règles qui s'imposent dans l'espace européen et, plus généralement, les lois du capitalisme transforment la pratique politique en gestion des contraintes ; accepter un vrai débat d'idées reviendrait à affronter les forces dominantes, chemin dans lequel aucun dirigeant ne veut apparemment s'engager. Il est bien plus simple de s'adosser à un discours moral et de remplacer la volonté politique par des recours aux tribunaux.

En fait, la gestion des affaires publiques apparaît aujourd'hui comme un aimable fantôme ; les responsables politiques refusent de s'adosser à l'histoire que, d'ailleurs, ils ignorent et qu'ils cherchent à effacer de la mémoire collective ; leur vision des règles communes est plus proche de la pensée du Moyen âge que de l'humanisme ; leur philosophie rappelle la *recta ratio* de Thomas d'Aquin, celle qui rend capable de découvrir l'ordre divin dans le monde et de contribuer à le renforcer ; la nature sociale, la nature humaine ne sont alors pas à construire, mais à découvrir ; les décisions sont ainsi plus issues de la perception des contraintes, et donc des intérêts collectifs définis a priori, que des aspirations des mandants.

Nombre d'analystes respectables critiquent ainsi aujourd'hui ceux qui s'insurgent contre le déclin programmé de la démocratie ; à les entendre, ceux qui défendent encore aujourd'hui le suffrage universel seraient « réactionnaires » ; l'utilisation à contre-emploi de ce terme, naguère utilisé vis-à-vis des ennemis du progrès politique et social, en dit long sur le renversement des valeurs qu'ils prônent ; à leurs yeux donc, le peuple est, dans ses profondeurs, inconscient des défis, des exigences de l'évolution et du « progrès ». Il est donc disqualifié.

Il est plus qu'urgent de dénoncer clairement cette régression vers des pratiques d'ancien Régime et de réagir en posant à nouveau les questions de principe qui touchent aux fondements de la démocratie. Seul cet effort permettra, par ailleurs, de déterminer la valeur libératrice des nouvelles pratiques civiques. Le peuple et les citoyens ne sauraient être méprisés, manipulés, pris pour des demeurés analphabètes, sans que la démocratie soit méprisée elle aussi. Le suffrage universel doit rester l'outil fondamental de détermination des décisions de la vie publique. Car il n'existe pas d'autre principe sur lequel une civilisation humaniste puisse se fonder. La rupture avec l'ordre dominant ne peut se faire qu'au nom de la souveraineté populaire.

Le peuple souverain a disparu.

Quel meilleur moyen pour supprimer aléas et contraintes de la démocratie que de supprimer son principal acteur : le peuple. Fiction ? Pas tant que cela. Les nouvelles oligarchies manifestent chaque jour davantage un mépris outrancier pour les aspirations des « classes populaires ». C'est le peuple dans sa totalité qui est alors remis en cause et donc le suffrage universel et la démocratie.

Il ne s'agit pas de mythifier un peuple qui, par nature, aurait raison, mais de rappeler que le peuple est une communauté politique ; celle-ci ne fonctionne que lorsque chacun de ses membres, quelles que soient sa situation sociale et sa compétence, peut s'exprimer et jouer son rôle de citoyen. La démocratie est un dialogue suivi d'une sanction et d'un choix.

Cachez ce peuple que je ne saurai voir

Le choc représenté par le premier tour de l'élection présidentielle s'est accompagné d'un véritable délire médiatique sur le thème « Qu'est ce qu'il prend au peuple de voter aussi bêtement ? ». Déjà, avant la date fatidique, une partie de l'élite bien-pensante avait tiré le signal d'alarme, en particulier dans le journal Le Monde, en lançant de vibrants appels à voter pour Lionel Jospin. Elle agitait le spectre de l'extrême droite afin d'inciter les classes populaires à voter pour le candidat d'un parti qui restera dans l'histoire comme celui qui a « normalisé » la France en la « réconciliant » avec l'entreprise, le capitalisme, l'économie de marché, qui a privatisé à tour de bras, redéveloppé sous son règne les soupes populaires, laissé se creuser les inégalités sociales⁴... Après le scrutin, des culpabilisations de toute sorte ont été orchestrées par le complexe médiatico-

industriel : la nouvelle classe dirigeante essayait de culpabiliser le peuple français d'avoir liquidé le « bon candidat » comme la noblesse avait vainement tenté de faire regretter, deux siècles auparavant, l'élimination - physique celle-ci - du roi, un autre 21, celui de janvier 1793. Cette culpabilisation permettait de ne pas se préoccuper des causes politiques et sociales de l'événement et donc de ne pas tenir compte du message envoyé par les électeurs. Ce qu'on demandait aux citoyens, dans cette crise, était de la soumission et non pas de la citoyenneté, de la repentance et non de la prise de parole. Cette tentative trouva sans doute davantage d'écho qu'autrefois car le vote avait été plus spontané que réfléchi, exprimait plus un rejet ou un désintérêt qu'une aspiration. Marquée, quelques mois plus tard, par la publication de l'aberrant ouvrage de l'épouse du candidat socialiste malheureux, cette volonté de culpabilisation ne dura cependant que l'espace d'un deuxième tour. Et le silence pesant qui entourait la lettre posthume de Lionel Jospin⁵ signa - par l'absence totale de la moindre remise en cause - l'échec d'une tentative d'infantilisation des électeurs auxquels on reproche surtout leur manque de suivisme. Au-delà de la France, toute la gauche occidentale semble enfermée dans une arrogance méprisante comme l'exprime son incapacité à exprimer malgré les avertissements électoraux la moindre critique construite contre l'Europe post-maastrichienne.

Il est malheureux que la redécouverte de la condition ouvrière et salariée se soit effectuée, en France comme ailleurs, au travers du vote en faveur de l'extrême droite. La raison en réside certainement autant dans la souffrance sociale accumulée en vingt ans de domination du libéralisme économique sous la droite comme sous la gauche que dans l'interdiction faite aux catégories victimes d'exprimer cette souffrance. La « parenthèse libérale » décrétée par le pouvoir socialiste dans la première moitié des années 1980 ne s'est jamais refermée : la gauche s'est progressivement convertie à une idéologie qu'elle disait combattre ; le poids de cette conversion a pesé sur les couches sociales

dont la gauche était pourtant censée défendre les intérêts et au nom de qui elle prétendait mener sa politique. Que n'a-t-on entendu sur les nécessaires « sacrifices » - toujours demandés aux mêmes - qui devaient être faits pour surmonter les contraintes extérieures, pour respecter les impératifs budgétaires ! Les citoyens ne pouvaient alors plus clamer leurs difficultés puisqu'elles étaient censées correspondre à l'intérêt général : tel ministre de gauche allait jusqu'à clamer son courage d'avoir su mener une politique contraire aux vœux de ses électeurs. Coincés entre l'attitude de la gauche et les contraintes qu'imposait l'intérêt général, quel autre choix avaient les citoyens ? Qui pouvait les représenter ? L'interdiction morale et, d'ailleurs, de plus en plus institutionnelle, de disperser ses voix, de refuser les choix imposés se trouve bien commode pour légitimer une politique non souhaitée par les électeurs. On a sous-estimé ce qu'avait de destructeur pour la démocratie le fait de mener au nom de la gauche des politiques antisociales. Faute d'alternative crédible, le seul recours laissé à un peuple groggy était alors le vote pour une extrême droite démagogique et xénophobe. La classe dirigeante s'est fait peur en payant son ignorance et son mépris invraisemblables de la condition des classes populaires. Ce mépris était déjà patent dans le non-respect des engagements électoraux pris sur cette base : Jacques Chirac, qui après avoir fait campagne en 1995 sur la fracture sociale, promeut Alain Juppé et le plan de réforme de la Sécurité sociale ; Lionel Jospin en 1997 qui promet la non-ratification du pacte de stabilité de l'Union européenne et dont le premier acte de Premier ministre est d'accepter ce texte pérennisant la politique monétariste.

Les questions qui intéressent la communauté politique sont systématiquement écartées du débat par le consensus idéologique de la classe dirigeante : les inégalités sociales, les privatisations, le service public, l'éducation, la guerre, le sens de la construction européenne... En revanche, on occupe l'espace avec des sous-questions ou des non-questions : la réforme de la

Constitution est réduite à un débat sur la durée du mandat présidentiel ; Jospin est-il un vrai ou un faux austère ? Besancenot fait-il sa tournée de postier en vélo ? Mamère, Lipietz et Voynet ont-ils déjeuné ensemble ? Chirac devrait-il porter des chaussettes à la plage ? (on avait d'ailleurs eu droit quelques années plus tôt à une interrogation fondamentale de Pierre Joxe sur la qualité des chaussettes du Premier ministre Pierre Bérégovoy)... Bref, on se moque du peuple en racontant n'importe quoi ou des choses sans conséquence ou sans intérêt.

La critique du « populisme » - sans qu'on sache d'ailleurs vraiment ce que signifie ce terme - a pour fonction d'empêcher que soit posée la question sociale. En effet, ce vocable tend à disqualifier les questionnements sur les inégalités, les contradictions de classes, les choix économiques et sociaux... On qualifie de « populistes » des attitudes ou des réflexions orientées sur la contestation du discours dominant. Selon Pierre-André Taguieff, le « *suremploi polémique a fait de ce terme une étiquette disqualificatoire et un opérateur d'amalgame permettant de stigmatiser, en les rassemblant abusivement, un certain nombre de phénomènes sociopolitiques ou de leaders jugés détestables ou redoutables par ceux qui les dénoncent* »⁶. Ainsi, le sociologue Pierre Bourdieu dont les travaux portaient sur les rapports dominants/dominés et qui s'était engagé dans le mouvement social, avait-il essuyé cette critique⁷. En fait, l'accusation de « populisme » ne traduit le plus souvent qu'une peur du peuple ; elle sert d'épouvantail pour repousser les revendications qualifiées d'« archaïsmes » qui empêcheraient de libéraliser en rond.

Le peuple est nié comme acteur fondamental et comme sujet désirant et constructeur de son destin. On se réfère aux souhaits du peuple au travers du prisme déformant des médias et des sondages. Mais lorsque celui-ci manifeste des attentes imprévues, le système est incapable de les percevoir jusqu'à ce que

se produisent des accidents électoraux, comme le 21 avril ou la ratification *in extremis* du traité de Maastricht en 1992.

La négation du peuple s'accompagne d'une dégradation de son image. La thématique des Bidochons ou du beauf fait florès, donnant des classes populaires une image de bêtise et de méchanceté ; la famille Groseille dans *La vie est un long fleuve tranquille* d'Etienne Chatilliez était menteuse, voleuse, sale et vulgaire. Il s'agit d'un renversement par rapport à la grande tradition d'honnêteté et de dignité que montraient bien les films de Jean Renoir, Marcel Carné ou Julien Duvivier. Le succès populaire du film *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain* devait faire entrer ces interrogations dans le débat public⁸. Car cette imagerie négative, aujourd'hui dominante, discrédite les classes populaires, les disqualifie, les exclue du débat.

Ce renversement d'image n'est pas anodin : il vient conforter un discours politique et une vision de la démocratie, une démocratie où le peuple ne serait qu'un des acteurs parmi d'autres et, d'ailleurs, pas le plus présentable. Cette analyse est illustrée par la manière dont les symboles populaires sont méprisés : le bicentenaire de la Révolution française - évènement important s'il en est et qui manifeste l'entrée du peuple dans l'Histoire - a été réduit à des commémorations consensuelles et à un défilé publicitaire sur les Champs-Élysées. Le peuple disparaît des représentations médiatiques : les classes populaires - qu'on a redécouvertes au moment de l'élection présidentielle - sont surtout vues au travers de l'assistanat, des Restos du coeur ; on parle peu des conflits sociaux et des batailles menées dans les quartiers, sur les lieux de travail et dans les associations.

Ce mépris des classes populaires traduit l'arrogance de la classe dirigeante qui se considère elle-même comme hors du peuple et se croit désignée pour gouverner ; il se conjugue avec le rejet du suffrage universel qu'elle manifeste.

L'objectif d'une démocratie à construire autour de l'expression et de l'action de tous disparaît au profit d'une légitimation des inégalités et des formes autoritaires de gouvernement. La gauche dont le rôle historique devait être de porter ce projet d'approfondissement de la démocratie participe de son enterrement en épousant les thèses conservatrices et la légitimation des élites présentées comme étant à l'avant-garde. Ces élites, en prétendant combattre les archaïsmes, font volontairement les amalgames nécessaires à la pérennité de leur pouvoir. Critiquant les options de repli international, elles combattent le retour à la souveraineté qu'elles assimilent aussitôt, sans le dire explicitement, à la souveraineté populaire.

Le peuple, les citoyens se mobilisent de moins en moins pour aller voter. Cette attitude sanctionne un système consensuel où les questions de fond sur l'évolution des sociétés ne sont jamais posées. Si cette passivité doit être déplorée, on peut cependant estimer que la sanction massive subie par la gauche officielle aux élections constitue, contrairement à ce que déverse le discours médiatique, une forme de réaction à la violence politique, sociale et symbolique qu'exercent ceux qui devraient la combattre. L'aspiration populaire à l'expression publique est particulièrement visible lorsque s'ouvrent enfin des espaces ; le succès de l'association Attac, qui combat la mondialisation financière en est un parfait exemple.

Le peuple, c'est toujours les autres

« *Le peuple introuvable* »⁹ : sous ce titre, Pierre Rosanvallon a signé un des livres majeurs de sa pensée politique. Pour l'ancien animateur de la très libérale Fondation Saint-Simon, un des problèmes essentiels de la démocratie a toujours été son incapacité à « définir » le peuple afin de pouvoir lui donner des

institutions représentatives. Il estime que l'individualisme contemporain aggrave cette incertitude. Pourtant, derrière cette interrogation académique du sociologue se construit un discours politique qui tend à faire du peuple l'obstacle fondamental face à la crise actuelle. Que de sous-entendus dans cette question !

Depuis vingt ans, tout un corpus intellectuel s'est mis en place afin de décrédibiliser l'idée même de peuple. Ainsi, l'individualisme¹⁰, le renouveau des identités culturelles et religieuses feraient éclater irrémédiablement l'entité politique constituée par le peuple ; il n'existerait plus de peuple, mais des collectivités humaines fondées sur des espaces géographiques (les régions par exemple) ou des identités (le sexe, la culture, la religion). En outre, la construction européenne ferait, elle aussi, voler en éclats l'idée de peuple en faisant naître des espaces et des liens transnationaux.

Si ce discours prend appui sur des phénomènes sociologiques et historiques (mondialisation, individualisme), il est aussi une construction politique destinée à remettre en cause les fondements de la démocratie sans lui substituer de nouveaux équivalents, légitimer un abandon des valeurs démocratiques. Pour l'instant, aucun nouvel espace démocratique de substitution n'est construit et ceux qui « constatent » la remise en cause des anciens piliers de la démocratie (ici : le peuple) n'ont rien d'autre à proposer : il n'existe pas, notamment, de peuple européen mais il existe une élite européenne cooptée et vivant dans son monde ; il n'existe pas d'identités régionales substituables automatiquement, comme l'illustre à l'extrême cette construction artificielle qu'est la région Centre...

La valorisation des identités (religieuses, culturelles ou sexuelles) subdivise le peuple en faisant éclater le principe d'égalité qui est au cœur d'une citoyenneté partagée et pacifique. Par exemple, la substitution du principe de

parité au principe d'égalité n'est pas anodine. Elle signifie l'égalité de deux « groupes » et non plus l'égalité des individus. Implicitement, on dit donc que ces deux catégories (hommes/femmes) ont par nature des intérêts différents qui nécessitent qu'on les représente « en tant que ». Cette idée est tout à fait contestable et fait fi des logiques sociales et économiques qui créent de vraies connivences et convergences d'intérêts. Il est frappant de constater combien le gouvernement paritariste de gauche a été incapable d'augmenter le nombre des inspecteurs du travail, corps en sous-effectif chronique, alors qu'une de leurs missions est de faire respecter une législation protectrice des personnes dans un lieu où sévissent les discriminations sexistes particulièrement fortes. Il est certain que la promotion des femmes en politique serait servie par une amélioration des services publics tant, dans la sphère domestique, elles subissent encore le poids des charges (garde d'enfants, transport...). C'est toute une politique sociale et de développement des services publics qui aurait favorisé la promotion des femmes. Cette politique aurait d'ailleurs profité à tous sans stigmatiser un sexe ou l'autre et aurait été un encouragement à ce phénomène de société que représente l'implication des hommes dans la sphère domestique. Mais ces besoins sont autant évoqués à chaque élection que vite oubliés après le vote ; l'insuffisance des moyens ainsi pérennisée permet de légitimer le discours paritariste.

Le principe d'égalité des sexes est d'une tout autre sorte que la parité car il signifie la suppression des discriminations sans ériger, à partir de la différence des sexes, deux groupes distincts. Il est ainsi porteur d'une vraie logique démocratique en maintenant la liberté de chacun d'agir ou non suivant les valeurs supposées de l'un ou l'autre sexe. La subdivision du peuple « communauté politique » en catégories sexuées est donc artificielle et inégalitaire.

D'une manière générale, on survalorise les subdivisions du peuple pour justifier une absence d'espace public de discussion et de détermination d'un intérêt général. Le peuple remplacé par ses subdivisions induit un surdéterminisme de la condition ou des origines qui empêcherait de penser un vouloir vivre ensemble. La survalorisation de la différence, génératrice des communautarismes devient aussi un argument politique de légitimation : ainsi Tony Blair se flattant d'avoir un aveugle pour ministre. Pourtant, un élu, un ministre sont élu ou ministre de tous. L'écrivain Amin Maalouf résume bien la critique qu'on peut faire à ces thèses : « *On ne se définit pas par des racines, mais par des routes* »¹¹. Un être humain est un parcours, une pensée, une volonté, pas un badge ; il est une liberté, pas une publicité.

La délégitimation du peuple comme communauté politique a pour fonction de justifier la domination de la nouvelle élite ; l'absence de peuple européen légitime des institutions européennes « hors-sol », technocratiques et non démocratiques¹² ; la parité permet l'accession au pouvoir d'une élite issue de la bourgeoisie féminine comme la « discrimination positive » a favorisé la petite-bourgeoisie noire aux Etats-Unis ; la valorisation des identités religieuses aboutit à des divisions qui affaiblissent les revendications des classes défavorisées comme l'illustre la substitution de revendications « communautaristes » pour les populations issues de l'immigration aux revendications de droits sociaux nécessaires à ces populations par ailleurs souvent défavorisées... L'intégration ne concerne pas que les immigrés ; elle est un problème éminemment politique qui est au coeur de la démocratie, c'est-à-dire la construction d'un espace de justice et d'égalité pour tous.

La remise en cause du peuple légitime le retour à une idéologie censitaire, c'est-à-dire à un système semblable à celui qui a dominé le système politique français de 1815 à 1848 et qui limitait l'exercice de la citoyenneté et du pouvoir politique aux personnes suffisamment riches pour payer un certain impôt. Ce

Le système était justifié par un discours politique et philosophique qui écartait le principe du droit égal des citoyens au profit d'un principe globalisant qui faisait de la bourgeoisie la légitime représentante d'un peuple considéré comme mineur. Aujourd'hui, s'il n'existe pas de cens électoral inscrit dans la Constitution ou la loi, force est de constater que tout concourt à délégitimer le vote populaire et à empêcher les citoyens d'exercer leurs droits et responsabilités démocratiques. L'idéologie de l'« expertise » et de la « compétence » a pour fonction d'écarter les aspirations des citoyens en valorisant certains, supposés détenir un savoir particulier. En pratique, il s'agit, pour l'essentiel, de personnes issues des mêmes milieux sociaux, puis, en général, des mêmes écoles, qui se cooptent sans jamais être responsables vis-à-vis de leur peuple. L'opinion des « simples citoyens » est systématiquement dévalorisée devant une vérité censée les dépasser, mais que les « élites » prétendent détenir à elles seules. A l'opposé, l'idéal démocratique implique que la légitimité d'une politique ne peut résulter que d'un débat où tous les points de vue peuvent s'exprimer, aucun point de vue n'étant par nature supérieur à un autre ; c'est la confrontation des points de vue qui permet de faire émerger une « vérité » commune à un moment donné sur une question. Tout autre système caractérise une domination.

Au fond, pour la classe dirigeante, le peuple, c'est toujours les autres. Pourtant, dans la conception originelle de la démocratie française, dans l'idée républicaine de souveraineté populaire, le peuple était un tout, au-delà des affrontements sociaux qui marquaient par ailleurs la vie sociale. Il aura donc fallu deux siècles, cinq républiques et vingt ans de « socialisme » pour que le peuple soit considéré par la classe dirigeante, lorsqu'elle accepte encore d'en parler, comme une masse qui lui est extérieure et porteuse, malheureusement aujourd'hui, de dangers politiques ; même si le concept de classes dangereuses

n'est pas neuf et a déjà été utilisé au 19^e siècle par des hommes tel Adolphe Thiers, on ne s'attendait pas à cela en ce début de 21^e siècle.

Alors que l'on vante parfois le « courage » de dirigeants politiques parce qu'ils savent s'opposer à leur peuple - comme lors des manifestations anglaises ou américaines contre la seconde guerre du Golfe -, il importe de rappeler que le rôle d'un responsable démocratique est de « représenter », c'est-à-dire d'écouter, de chercher à convaincre et, en cas de désaccord, de démissionner. Le courage n'est pas, en tout cas, de se soumettre aux puissants en s'opposant à ses mandants.

Le peuple, une communauté politique

La démocratie peut se définir comme le « *gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple* ». C'est cette définition que reprend notamment la Constitution française. C'est au nom du peuple, pour lui et conformément à ses souhaits, que le gouvernement des choses et des gens doit s'exercer. Cependant, la contestation de l'idée même de peuple, la mise en doute de sa réalité, les représentations dévalorisantes qui en sont faites par des intellectuels, des responsables politiques ou économiques n'ont finalement pour objet que de remettre en cause son rôle d'acteur fondamental de la démocratie ; au travers de ces attaques, il s'agit finalement d'une critique de la démocratie elle-même. Sous des apparences de scientificité, on délégitime progressivement le peuple pour justifier la dérive antidémocratique actuelle. Par voie de conséquence, bien sûr, on légitime la classe dirigeante qui s'exclue ainsi elle-même de la critique et fonctionne comme une nouvelle aristocratie détentrice par nature du pouvoir.

Réaffirmer l'existence, la nature et le rôle du peuple est donc un acte profondément nécessaire - et même révolutionnaire - pour ceux qui croient en la

démocratie autrement que comme un mal obligé qu'on n'utiliserait que dans les discours rituels à l'usage des imbéciles ou pour agresser des adversaires qui, en général, n'y croient pas non plus.

Le peuple peut se définir comme une communauté politique qui se reconnaît comme telle et qui, dès lors, considère avoir un destin commun légitimant un système de gouvernement. Cette communauté politique, où chacun est à égalité de droits, se dote d'institutions, se reconnaît des valeurs communes, des intérêts communs. La définition du peuple comme communauté politique est une conception ouverte qui ignore les exclusions à caractère raciste. L'exclusion se situe à un autre niveau : elle est politique et réside dans la nécessité de définir le cadre géographique de cette communauté politique et donc de définir l'étranger, celui qui vient d'un autre pays et qui doit choisir d'appartenir ou non à cette communauté. En France, ce choix est lié à celui de la nationalité et pose le problème des personnes immigrées qui conservent la nationalité de leur pays d'origine. Leur exclusion controversée du suffrage s'explique historiquement par la volonté d'établir une stricte égalité de statut entre les membres de la communauté politique : introduire le vote des étrangers faisait émerger une différence de conditions juridiques jugée porteuse de tension. Aujourd'hui, par le biais de la construction européenne, ce principe est remis en cause : les ressortissants des pays membres de l'Union peuvent voter aux élections locales et européennes dans le pays européen de leur résidence. L'exclusion des autres étrangers - venant de pays hors Union européenne - devient moins justifiable. La question du principe d'égalité dans le corps politique n'en demeure pas moins posée. Elle est au coeur de la définition du peuple comme entité politique.

Il existe d'autres définitions du peuple que celle fondée sur la reconnaissance d'une communauté politique. Elles reposent notamment sur le sang ou la race ; elles portent en elle des dérives racistes et s'inscrivent dans un

rapport très restrictif aux ancêtres. L'Allemagne, par exemple, jusqu'à une période récente, avait accordé une place centrale à cette conception.

Si on exclut une définition ethnique, le peuple est alors compris comme une communauté politique qui se reconnaît comme telle, c'est-à-dire qui estime participer d'un destin commun. C'est notamment à ce niveau que se pose la question de l'intégration européenne. La traduction en anglais du mot *peuple* éclaire la difficulté de ce débat : dans cette langue, le mot *people* est employé au pluriel et renvoie à « des gens » plutôt qu'à une entité collective appelée « peuple ».

En fait, la critique du peuple, de ses membres et de ses comportements, en ne cachant même plus la volonté de remettre en cause l'idée de communauté politique qu'il incarne, éclaire d'un jour très négatif l'avenir de la construction européenne et de la démocratie.

Quand les élections ne sont plus qu'une formalité.

Selon Condorcet, la démocratie est l'expression du vote des citoyens après un débat raisonné¹³ ; en l'occurrence, chaque mot a son poids : il doit y avoir des citoyens, un vote, un débat et, qui plus est, de la raison. On peut, bien sûr, juger qu'il s'agit là d'une vision idéale, mais le rôle des démocrates est de s'en approcher ; or, la période marque plutôt la volonté de s'en écarter. Après avoir gommé le peuple, nos modernes penseurs veulent effacer les élections.

Faut-il redire ici que le débat politique dérive, de nos jours, vers des formes publicitaires, qu'on ne cherche plus à convaincre, mais à vendre un homme politique au travers de son sourire et de ses petites phrases ? C'est ainsi que la classe dirigeante cherche à imposer ses choix ; à l'extrême, elle ne

cherche même plus de justification ; on déclare qu'il en est ainsi, point final. Ainsi, Pierre Assouline, dans l'émission qu'il animait sur France Culture, a pu déclarer à son invité Bernard Kouchner¹⁴ qu'il était un des deux hommes les plus populaires de France alors même que ce dernier avait fait un tour de France électoral où il avait été systématiquement battu. En réponse à ces attitudes de mépris, le peuple, loin de préférer les déclarations lapidaires aux grands discours, rejette, par son vote, ceux qui n'ont rien à dire ou qui ne disent rien qui l'intéresse ; la dernière élection a justement rappelé que telle est, tout simplement, la loi de la démocratie.

Les institutions françaises ont largement contribué à ce dérapage antidémocratique par l'élection du président de la république au suffrage universel direct ; en s'appuyant davantage sur un individu que sur un collectif, elles se sont éloignées de la pensée des grands philosophes humanistes (Condorcet, Rousseau...), et notre système politique s'apparente plus à une monarchie élective qu'à une démocratie républicaine. Chaque élection présidentielle a d'ailleurs marqué, très logiquement, une dégradation par rapport à l'élection précédente ; aucun des candidats principaux ne s'identifiant a priori à grand-chose, ils cherchent surtout à se créer une image personnelle au détriment de toute autre motivation. Mais quelle est la légitimité d'un choix fait entre la peste et le choléra ?

Ainsi se développe la bipolarisation de la vie politique française : la publicité politique s'accommode mal de la diversité ; il lui faut des messages simplistes, des produits ne différant que par un détail très visible et souvent sans rapport avec l'objet théorique. Comme si cela n'était pas suffisant, nos modernes constituants cherchent à affadir encore plus le débat politique en restreignant le nombre de participants au jeu ; depuis plusieurs décennies, on impose l'idée que la France souffre d'un mal spécifique : la multiplication des partis ; ce thème a d'ailleurs été fortement amplifié après le 21 avril ; rappelons, au contraire, que

ce qui détruit la vie démocratique, c'est la disparition constante des opinions divergentes, c'est l'absence de choix réels qui en découle, c'est la volonté d'uniformisation au travers de l'impossibilité d'expression de toute opinion non conforme ou tout simplement minoritaire.

Alors que se manifeste aujourd'hui une forte volonté populaire d'ouvrir le débat, et donc de diversifier la représentation politique, en particulier parlementaire, les réformes promues par le gouvernement Raffarin vont dans le sens exactement inverse : on tente de restreindre encore plus l'éventail des expressions politiques. Les moyens en sont bien rodés : barrages administratifs pour la création des partis, rehaussement du seuil électoral nécessaire pour obtenir des élus, accroissement du nombre de signatures nécessaires pour être candidat à l'élection présidentielle. Surtout le financement public est de plus en plus réservé aux partis principaux ; ce financement étant quasiment le seul autorisé par la loi, on étouffe ainsi, dans la pratique, toute velléité d'expression politique atypique ou, tout simplement, toute organisation n'acceptant pas de jouer avec les deux partis officiels. Ainsi a-t-on créé, après les dernières législatives, une nouvelle barrière supprimant le versement, pourtant alors bien dérisoire, aux candidats qui n'avaient pas obtenu 1 % au prétexte qu'on versait ainsi de l'argent public à des organisations qui n'avaient de politique que le nom. L'argument était d'ailleurs particulièrement hypocrite alors même que le label de parti politique qui permet d'accéder éventuellement à l'argent public est octroyé par ceux qui précisément créent et développent ces contraintes, alors même aussi que les candidats qui ont des scores inférieurs à 5 % doivent payer profession de foi, bulletins de vote et affiches, toutes prestations remboursées aux candidats des principaux partis. Serait-il abusif de penser que la démocratie pourrait au moins payer l'impression des bulletins de vote ?

Dans le cadre de la grande vague de « moralisation » de la vie publique qui a suivi quelques affaires retentissantes, les lois sur le financement des partis

peuvent aussi être analysées comme une contrainte sur les petites organisations politiques ou les petits candidats ; on aimerait être aussi sûrs qu'elles sont également une contrainte sur les grosses formations.

Les appareils politiques générés par le système présidentiel et par l'obsession de la victoire à tout prix veulent en fait éliminer les gêneurs, c'est-à-dire tous les autres et à se réserver le monopole de l'expression dans le même temps où leur discours se dégrade. Sous des formes évidemment très différentes, cette évolution, que certains considèrent moderne parce qu'américaine, n'est pas sans rappeler les apparements décidés à la fin de la 4e République et conçus pour empêcher toute organisation ou toute expression remettant en cause le pouvoir en place ; on connaît la suite : les lignes Maginot n'empêchent pas souvent l'adversaire de passer.

En revanche, et à court terme, cette stratégie antidémocratique a pour conséquence immédiate de supprimer toute offre politique de rechange ; elle donne donc l'illusion que les résultats des élections sont l'expression du choix populaire alors même que le peuple, n'ayant pas d'autre choix, participe de moins en moins au vote ; il y participe d'ailleurs d'autant moins que les engagements, les promesses électorales ne sont plus que des faux-semblants ; le dernier exemple qu'en a donné Jacques Chirac en refusant, sur la décentralisation, le référendum qu'il avait fermement promis, n'est qu'une illustration de plus de la crise que vit la démocratie.

De façon cocasse, certains politiques bien-pensants appellent cette situation la « *démocratie pacifiée* » ; si pacifiée signifie fin des affrontements, le dictionnaire nous apprendra que cela signifie aussi fin de la démocratie. De fait, la démocratie dite apaisée n'est que l'autre nom d'un gouvernement oligarchique qui n'admet ni le débat ni la contestation.

Le fonctionnement très centralisé, presque disciplinaire, des partis politiques, de même que le culte du chef, caractéristique de notre époque prétendument libérée, accentuent cette tendance, de même que la Constitution de la 5e République, fondamentalement oligarchique dans ses principes ; certains de ses artisans, tels les juristes René Capitant ou Carré de Malberg, indiquaient d'ailleurs, dès 1958, leur volonté de voir installer la prééminence du pouvoir présidentiel sur le Parlement, affaiblissant ainsi la souveraineté populaire. Il est donc faux de voir dans la situation actuelle un dérapage des institutions gaullistes ; il faut y voir, au contraire, leur aboutissement logique.

Les exemples de ce fonctionnement abondent : la loi Raffarin sur la décentralisation s'est accompagnée de nombreuses déclarations hostiles de la part de députés UMP, mais les contestataires ont été vite remis au pas grâce au poids de l'Elysée, aux risques de carrière encourus (c'est le parti qui donne les investitures), à l'utilisation des institutions (article 49-3) ; autre exemple remarquable : en prévision des débats sur les réformes de l'Etat, que le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin souhaitait adopter par ordonnance, le secrétaire d'Etat Henri Plagnol a déclaré sans rire¹⁵ que les parlementaires auraient tort de se sentir dessaisis car leurs électeurs souhaitaient justement un fonctionnement plus rapide du Parlement ; merveille du discours cynique, les électeurs qui souhaitent être mieux représentés devraient être heureux de ne plus être représentés du tout.

La remarque n'est d'ailleurs pas purement ironique, et la construction européenne tend à s'affranchir de toute volonté populaire. Les institutions européennes, promoteurs zélés de la gouvernance, sont, en effet, portées, au-delà du prêche rituel et dérisoire sur la démocratie, à remplacer les choix politiques effectués par les élus du peuple par des décisions dont les principaux responsables sont tout autant des acteurs privés que des représentants démocratiques. Ainsi, Romano Prodi, président de la Commission de Bruxelles,

déclarait-il, en juillet 2001, que « *l'Europe n'est pas administrée que par les autorités européennes, mais aussi par les autorités nationales, régionales et locales, ainsi que par la société civile* ».

Au sens propre, la gouvernance s'apparente finalement plus à une bonne administration des choses qu'à l'idéal du bon gouvernement qui inspire la démocratie et même, comme le remarquait en juin 2001 Bernard Cassen¹⁶, président d'Attac, à une marche lente vers une « *véritable privatisation de la décision publique* ».

La gauche n'a malheureusement aucunement cherché à freiner cette évolution : une tradition centralisée et disciplinée du parti des travailleurs – « *On n'a jamais raison contre son parti* », disait Léon Blum -, loin d'être un élément de dynamisation, a servi surtout à faire taire toute contestation au nom de l' « intérêt collectif »... et de la victoire à tout prix.

Un tel fonctionnement n'est pourtant pas une fatalité : aux Etats-Unis, référence en général ultime de nos prétendus modernes démocrates, et même si la démocratie semble y vivre bien des difficultés, les partis sont souvent traversés par des divergences, y compris sur des questions importantes comme par exemple lors de la première guerre du Golfe.

Sur notre territoire, l'obligation de discipline des élus à l'égard de leur parti s'est accentuée dans le même temps où s'effaçait le respect de ces partis vis-à-vis de leurs électeurs ; les hommes politiques, une fois au pouvoir, s'affranchissent de cette chaîne pesante que constitue la parole donnée pendant les élections, bien entendu au nom de la nécessité et de leurs capacités à bien gérer. Vision pessimiste, dira-t-on ! Certes, mais le dérapage est, chaque année, plus réel. Que signifie d'ailleurs le pouvoir parlementaire lorsque le Premier ministre Lionel Jospin demande à un expert en droit, Guy Carcassonne, ancien responsable des questions juridiques pour le groupe socialiste de l'Assemblée

nationale, de donner un avis indépendant sur la constitutionnalité de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, puis sur le projet constitutionnel pour la Corse, au lieu de donner la parole au Parlement ? Et la dérive est encore plus dramatique dans le cadre des institutions de Bruxelles : saisi d'une question demandant une réflexion technique, le Parlement européen la sous-traite très fréquemment à une entreprise privée de consultants, elle-même immédiatement soumise à la pression de tous les lobbies souhaitant imposer leur vision des choses.

En fait, la professionnalisation des élus, souvent présentée comme un progrès, a été une catastrophe pour la vie démocratique : un professionnel, quel qu'il soit, cherche, peu ou prou, à faire carrière d'autant plus d'ailleurs s'il ne sait pas ce qu'il pourra faire le jour où il ne serait plus élu, ce qui pousse à une pérennité malsaine des mandats. Le statut de l'élu, s'il voyait enfin le jour, ne serait pas seulement une garantie de la personne contre les aléas de la vie politique ; il serait un élément de liberté individuelle, en tout cas de liberté économique. La fonction électorale n'est pas une profession, c'est un mandat. Contre la conception de l'élu bureaucrate ou technocrate, la démocratie passe par le rétablissement du lien entre les mandataires et les mandants.

Qui sont les mandataires ? Ce sont, en théorie, les citoyens ; mais le mot de citoyen, employé à toutes les sauces, dévoyé perpétuellement de son sens théorique, désigne indifféremment le consommateur, l'usager, le membre d'une association, elle-même qualifiée de citoyenne. La banalisation du mot favorise la destruction du concept et la disparition de toute souveraineté populaire.

Rappelons donc qu'avant toute chose le citoyen est un membre d'une communauté politique ; il existe par conséquent entre les citoyens un destin partagé, une volonté de vivre ensemble. Les débats récents ont indiqué un dérapage grave vis-à-vis de cette notion : ainsi, dans les traités européens

comme lors des affrontements à propos du vote des immigrés, le critère le plus souvent utilisé pour définir la citoyenneté a été le fait de payer des impôts ; la citoyenneté devient donc purement économique, ce qui, sous des formes évidemment plus présentables, n'est pas sans rappeler les critères qui fondaient le suffrage censitaire.

La définition du citoyen par l'appartenance à une communauté civique, par le lien avec un Etat intervient d'autant moins que l'idéologie aujourd'hui dominante, en condamnant l'Etat-nation, cherche surtout à condamner l'Etat comme organe de la volonté collective et à émietter la Nation en micronations sans souveraineté politique réelle : la citoyenneté se présente de plus en plus comme culturelle et de moins en moins comme politique ; la société donne congé à la Nation.

Ainsi s'expliquent des attitudes ou des déclarations qui auraient soulevé autrefois des torrents de protestation. Interrogé sur l'opportunité d'un référendum sur le traité d'Amsterdam, Pierre Moscovici, ministre des Affaires européennes de gauche, avait déclaré : « *Le propre d'un référendum réussi est que la question posée permette une réponse claire, par oui ou par non. Ce ne serait pas le cas avec le traité d'Amsterdam. Je ne suis donc pas choqué qu'il n'y ait pas de référendum* »¹⁷. Comme si la même question n'était pas posée par tout référendum et comme s'il n'appartenait pas au gouvernement de bien poser la question ; à moins qu'on estime les électeurs trop bêtes ! Le même homme, resté quelque temps membre de la Convention européenne sous le gouvernement Raffarin, récidiva à propos de l'élargissement de l'Union européenne à vingt-cinq ; au cours du bureau national du Parti socialiste, il jugea « *dangereux* » un référendum sur ce sujet et insista sur le « *coût d'un non-élargissement* »¹⁸. De fait, les référendums semblent poser question à ceux qui en étaient encore si friands hier. Par exemple, on a pu entendre après les votes négatifs du Danemark sur le traité de Maastricht, puis de l'Irlande sur le traité de

Nice, que ce n'était pas grave du tout, puis qu'on referait le référendum, puis que ce serait un drame pour l'Europe si le nouveau vote restait négatif ; en résumé, un vote ne compte que s'il donne la bonne réponse. Cette contestation du suffrage universel est, en fait, la traduction du mépris qu'inspire le peuple et de la peur que provoquent ses aspirations.

La souveraineté populaire n'a évidemment plus aucun sens dans ce cadre, et le vote est au mieux une bonne base de discussion, au pire une gêne à dépasser. Très naïvement d'ailleurs, les commentaires après les élections reflètent cet état d'esprit. L'arrogance des battus est une des caractéristiques de la vie politique moderne ; ainsi Alain Juppé a-t-il expliqué, en 2001, que ses échecs avaient résulté du corporatisme qu'il avait rencontré : « *La réforme de la SNCF est un échec majeur que j'ai rencontré en tant que Premier ministre. Il fut très spectaculaire en raison des grandes grèves auxquelles le projet donna lieu à l'hiver 1995. [...] D'aucuns ont allégué qu'un défaut de concertation avait provoqué l'échec. Je ne crois pas à cette explication ; [...] les facteurs qui, à mes yeux, expliquent cet insuccès : tout d'abord le terrain extrêmement corporatiste et replié sur lui-même* »¹⁹. En la matière, la gauche n'est pas en reste : on a entendu ses leaders, dans les jours qui ont suivi le 21 avril, proclamer que c'était injuste et que l'histoire leur donnerait raison, manière sans doute de proclamer que les électeurs ne comprennent décidément rien. La nécessité souvent évoquée par les dirigeants du Parti socialiste de mieux communiquer ou de recréer le lien avec le peuple signifie-t-elle autre chose ? D'ailleurs cela ne veut-il pas dire qu'ils s'estiment hors du peuple, ce qui n'est pas sans poser question quant à leur légitimité ?

La démocratie exige la légitimité ; la légitimité impose un lien très fort entre les élus et leurs électeurs ; elle demande une confiance réciproque et non pas seulement la compétence, au demeurant très théorique, des mandataires. La définition même de la démocratie représentative implique entre l'élu et ses

électeurs l'existence d'un mandat, d'un contrôle et de sanctions politiques. Pour certains, l'invention du concept de démocratie participative est une manière habile, en donnant aux citoyens l'illusion d'une participation aux choix, de supprimer mandat, contrôle et sanctions ; ceux-là veulent bien faire participer les gens à des réunions, à des discussions sans grande conséquence, mais ils souhaitent que cela s'arrête là : le peuple doit rester à sa place. En réalité, peu d'expériences ont, comme à Porto Alegre au Brésil, conduit à un nouveau partage du pouvoir en faveur des citoyens, en l'occurrence la détermination du contenu du budget. La « participation » n'est souvent qu'un alibi qui ne remet pas réellement en cause les circuits de pouvoir et a des effets pervers en brouillant les responsabilités.

Bien plus, pour certains, membres du club très restreint des cooptés, le suffrage universel est une contrainte fâcheuse qui ne saurait les sanctionner ; ils ont, par nature, le droit de toujours se récupérer. L'exemple de Jack Lang, maire sortant battu à Blois, est assez symbolique : contrairement à toute tradition républicaine, il reste ministre. Bien plus, en danger électoral aux législatives, on lui trouve une circonscription en or où émigrer. Les arguments évoqués à propos de ces protégés de la démocratie – « *ils sont très compétents, ils ont bien travaillé* » - sont en fait des propos qu'on se dit entre soi, au sein d'une petite élite, sans jamais se poser la question de savoir s'ils sont partagés par le peuple.

Ainsi, alors que le renouveau démocratique demanderait un véritable contrôle des responsables politiques par les citoyens, voit-on se développer une volonté néototalitaire de contrôle des citoyens par les responsables ; c'est très exactement ce qu'exprime Lionel Jospin²⁰ lorsque, face au dégoût qui pousse certains citoyens vers l'abstention, il demande qu'on cesse de « *se montrer complaisant à l'égard de ceux qui n'accomplissent pas leur devoir civique* ».

De telles attitudes interdisent d'ailleurs toute critique de l'adversaire lorsqu'il agit de même : lorsque la droite nomme comme ministres des représentants des grands intérêts privés, par exemple Francis Mer, ancien dirigeant du Medef, elle ne fait que choisir en fonction de ce qu'elle appelle, à son tour, la compétence, sans aucunement se poser la question de la légitimité démocratique de cette personne. Il en avait été de même pour Bernard Kouchner.

Etonnez-vous ensuite que le peuple se rappelle à votre bon souvenir !

Haro sur la pensée

Plus de peuple, plus d'élections, plus de pensée, et la boucle sera bouclée pour les tenants de l'ordre établi.

Nous traversons sans doute un moment historique typiquement hégélien où la raison doit inventer de nouveaux outils intellectuels pour que l'humanité comprenne le réel et avance dans la maîtrise de son destin. En théorisant le fatal, la fin de la maîtrise de l'homme sur son destin, les pseudo-philosophes²¹ qui tiennent le plus souvent le haut du pavé, loin d'aider à cette recherche, remettent en cause la démocratie dont ils se gargarisent tant. Les débats absurdes sur la fin de l'histoire n'étaient d'ailleurs qu'une des manifestations de la volonté de voir disparaître cette particularité de l'homme : le droit d'agir. Que notre époque clame « citoyenneté, citoyenneté » n'est qu'un moyen pitoyable pour masquer la disparition du citoyen.

Citoyenneté se conjugue avec raison et connaissance, et la raison se caractérise par le libre arbitre, par l'esprit critique. En niant la raison, en refusant donc son usage par l'homme de la rue, en verrouillant l'accession de tous à la connaissance, notre société nie la nature de citoyen de chacun, détruit la

démocratie même telle que la définissait Condorcet²² : il ne peut plus exister de débat raisonné. De fait, l'affaiblissement de la pensée, la disparition des grands débats philosophiques et leur remplacement par les anathèmes et les prêches se conjuguent avec la peur du peuple que manifestent la classe dirigeante et ceux qui la légitiment.

Le 21 avril 2002, comme la défaite de la gauche en mars 1993 et le résultat très serré du référendum sur le traité de Maastricht, auraient du être des moteurs pour une saine réflexion débouchant sur une réelle dynamique sociale, sur une remise en cause des idées reçues. Bien au contraire, il n'y eut depuis lors que des verrouillages. Loin de se remettre en cause, nos modernes responsables vont lancer des anathèmes, excommunier ceux qui ne pensent pas comme il faut, les présenter comme responsables de la catastrophe de la présidentielle.

Les attitudes de mépris vis-à-vis de l'électorat, la polémique lancée par Daniel Lindenberg sur les « nouveaux réactionnaires » n'en sont que les prémisses révélateurs : ainsi, chercher à comprendre la diversité du monde au travers des revendications du peuple, de ses pulsions, de ses craintes, de ses aspirations ou de ses rejets serait devenu réactionnaire. Cette évolution est fondamentale car « être réactionnaire » signifiait, autrefois, rejeter les revendications du peuple, considérées comme stupides, archaïques, antiéconomiques ; aujourd'hui, le terme s'appliquerait donc à ceux qui cherchent à comprendre le peuple, à analyser ses inquiétudes comme ses aspirations.

Cette réécriture de la pensée destinée à légitimer des alliances avec certains éléments de droite s'était d'ailleurs déjà manifestée sous d'autres formes ; ainsi, Jean-Marie Bockel, député-maire socialiste de Mulhouse, dans un texte intitulé « Construisons du neuf », avait-il déclaré : « *Le PS peut jouer un rôle dans une renaissance qui doit plonger ses racines dans les valeurs, notamment les valeurs chrétiennes qui prévalaient avant la Révolution française* »²³. Mais, il

ne s'agit plus désormais, du moins en apparence, de simples pratiques politiciennes ; la classe politique a trouvé les néophilosophes qui justifient théoriquement son souci de consensus autour du discours conforme, son besoin de gommer les termes qui caractérisaient l'affrontement social.

Bien sûr, les modernes philosophes se penchent avec condescendance sur la misère des hommes, en particulier sur la pauvreté ; ils en font même parfois un fonds de commerce.

Il n'y a plus de débat sérieux sur la place de l'homme dans la société : plus de débat sur la liberté qui n'est plus considérée comme un problème permanent pour l'humanité, donc comme un combat, mais comme un remède ; plus de débat sur la citoyenneté qui n'est plus considérée comme un instrument d'affirmation, mais comme un simple label sans conséquence ; plus de débat sur la crise sociale, réduite à la question de la sécurité ; plus de débat sur la crise de la représentation politique, aujourd'hui réduite à la question des réformes des institutions ; encore moins de débat sur la place et l'avenir de l'humanité, toutes choses considérées comme entrant dans le champ des utopies censées être génératrices de tant et tant de catastrophes. Il y a quelques décennies, on attaquait les idéologies au nom de la liberté de pensée individuelle ; remarquons qu'aujourd'hui, c'est l'absence d'idéologie qui nie la liberté individuelle principale : celle de contester.

Naturellement, dans les discussions de bonne tenue mondaine, les intellectuels de service font état de leurs inquiétudes devant le vide de la pensée... pour constater qu'on n'y peut rien. Ainsi Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais, ancien directeur adjoint au cabinet du Premier ministre Pierre Mauroy, auteur de *La République silencieuse*²⁴ explique-t-il : « *Ce qui nous manque cruellement [...] c'est la manifestation des intellectuels* » ; et d'ajouter : « *Il n'existe pas de contre-pouvoir intellectuel européen, sauf celui de*

Bourdieu et des épigones de plus ou moins grande qualité scientifique. Il existe un trou de pensée²⁵ » ; mais, à propos de ce même Bourdieu, Jean Peyrelevade avait résumé son appréciation par ces mots définitifs : « Il ne connaît rien à l'économie »²⁶.

L'économie est un prétexte très pratique pour couper court à tout débat ; on peut gloser sur la philosophie, on peut spéculer sur l'avenir de l'humanité, mais on doit toujours revenir aux contraintes économiques si on se veut sérieux dans le monde moderne. Ainsi, Jean Peyrelevade explique tout d'abord : « *On entre dans une période de croissance économique forte - sous réserve d'éclatement de la bulle spéculative - de croissance durable ; ce n'est pas une période favorable pour remettre les comportements en cause. Je n'ai pas d'inquiétude sur la croissance européenne, sur le niveau de vie européen* » ; puis, quelques instants plus tard : « *L'idée de maîtrise du marché financier européen relève de l'utopie la plus complète* ». Béatitude et fatalisme sont les deux mamelles de la pensée du nouvel intellectuel dit progressiste.

On est bien loin de Jean-Jacques Rousseau dénonçant les charlatans de la pensée ou de Jean-Paul Sartre pour qui « *le vrai point de vue sur les choses, c'est celui de l'opprimé* ». De fait, la gauche officielle ayant renoncé à mener une quelconque bataille idéologique, la relégation du peuple au rang d'accessoire a fait disparaître toute réflexion sociale profonde : le débat ne se résume plus qu'à des échanges plus ou moins mondains entre des techniciens de bonne compagnie. Peut-on d'ailleurs parler de débat alors que l'utilisation d'un langage volontairement sibyllin, en particulier l'abus d'oxymorons, indique le souci de verrouiller toute réflexion ? Ainsi, entre une Europe des Etats et une Europe fédérale, on ne fait pas d'analyse, on proclame une « *fédération d'Etats-nations* » ; devant les forces centrifuges et centripètes qui divisent la gauche comme la droite, on proclame l'« *unité dans la diversité* » ; devant les forces capitalistes, le PS déclare : « *les socialistes sont pour une économie de marché,*

pas pour une société de marché », puis, à une autre occasion : « *nous voulons une société de marché, pas une société des marchands*²⁷ ».

Bien sûr, c'est avec la meilleure conscience du monde que, croyant résister au populisme, les penseurs bourgeois regardent avec inquiétude toute expression populaire, ferment les yeux devant le point de vue de l'opprimé. La question sociale, comme on disait autrefois, a-t-elle disparu pour autant ? Conscients de la négative et du rejet qu'ils suscitent, ces néo-philosophes à la mode essaient donc de récupérer à leur profit les aspirations populaires ; après deux décennies d'ostracisme, ils redécouvrent l'utopie, mais c'est évidemment pour la cadrer, la contraindre, en fixer les frontières.

Ainsi, lors de la conférence déjà citée, le président de l'association, Philippe Herzog, déclare-t-il d'entrée de jeu à Jean Peyrelevade : « *J'oserai dire que tu es un girondin, nous avons besoin de girondins, de saint-simoniens et de socialisme utopique* ». Au-delà d'un appel très à la mode à la mémoire des girondins, appel fondé sur une définition historique d'ailleurs très discutable de la pensée et de l'action de ceux-ci, de telles déclarations ont la particularité curieuse de vouloir faire appel à l'utopie tout en fixant a priori les limites dans lesquelles elle doit se situer : un utopiste, dans le vocabulaire du politiquement correct, doit être décentralisateur, anti-Nation, méfiant vis-à-vis de l'expression populaire : étrange utopie, étrange espoir, étrange philosophie qui craignent les débordements de la création. Conscients, là encore, des risques de rejet, les hommes politiques modernes et leurs penseurs officiels font eux-mêmes la critique de leur propre action, se réservant ainsi le monopole de la contestation tout en définissant là encore les limites ; on a vu, par exemple, Elisabeth Guigou, le 9 décembre 2002²⁸, critiquer violemment la politique du ministre de l'Intérieur et s'indigner, au nom de la courtoisie, que ce dernier puisse la comparer à l'action de son propre gouvernement ; on a vu aussi tel ou tel ministre refuser les critiques politiques lancées par ses propres militants tout en

expliquant que lui-même protestait bien plus qu'eux au sein du conseil des ministres. L'essentiel est de rester entre gens du monde.

Certes, le combat social n'a pas cessé avec les renoncements de la gauche ; mais, sans cadre philosophique, l'action ressemble souvent à un trajet sans but. Le rôle des penseurs devrait être d'ouvrir des pistes, de comprendre ces combats et non de les contraindre à entrer dans leur propre moule. Il est tout à fait probant que les philosophes à la mode n'apparaissent dans aucun manuel de philosophie alors que Bourdieu, Foucault et Deleuze, honnis par les intellectuels à la mode et souvent privés d'antenne, s'y trouvent tous en bonne place. Leur mort laisse un vide dangereux.

Dans le souci de faire comprendre, de créer la réflexion et le débat, les responsables d'autrefois cherchaient à mobiliser la nation, par exemple autour de grands hommes servant d'exemples (Victor Hugo, Louis Pasteur), plus tard autour d'émissions historiques télévisées ; aujourd'hui, ils proposent de la démagogie, *Loft Story* étant un remarquable exemple. Mais qui est populiste lorsque ceux qui dénoncent le populisme sont aussi ceux qui le font émerger ?

Faut-il alors encore faire semblant de s'étonner devant les incompréhensions que suscite le monde moderne quand tout est fait pour le rendre incompréhensible, alors qu'il est interdit de sortir des parcours obligés ? Remarquons, par exemple, l'angoisse de ces militants écologistes qui s'inquiètent des critiques portant sur « *la perversion de la notion de développement durable* » lors même que « *nous avons tant de difficulté à clarifier nos idées pour tenter de nous faire comprendre et que l'état du monde est alarmant*²⁹ ». Extraordinaire illustration de la difficulté à exercer de nos jours ce fondement même de la philosophie humaniste qu'on appelle l'esprit critique.

Les cadenas de l'antidémocratie.

La destruction progressive de la démocratie s'accompagne de la mise en place de mécanismes et de structures qui la pérennisent. Ces phénomènes n'ont rien de « naturels » ou de « fatals », ils sont largement la conséquence d'une idéologie et des politiques mises en œuvre pour l'appliquer ; des options philosophiques, des analyses politiques, ont accompagné et légitimé les évolutions socio-économiques des vingt dernières années ; le déclin de l'instruction publique a, par ailleurs, aidé à remettre en cause le rôle et la place du citoyen. Les moyens et les perspectives d'un renouveau démocratique demandent l'examen de ces évolutions.

L'ordre international contre la démocratie.

Après la seconde guerre mondiale, tous les efforts ont légitimement tendu à trouver un cadre harmonieux dans lequel pourraient enfin se développer des relations humaines non violentes. La chute de l'empire soviétique a d'ailleurs, au tournant du précédent siècle, donné libre cours à l'idée que le moment de la paix et de la justice était enfin arrivé. Force est de constater que, telle qu'elle se développe, la mondialisation ne ressemble en rien à un processus de justice et de démocratie.

Le pouvoir du peuple, y compris dans les États démocratiques au sein desquels il s'est construit et institutionnalisé, est progressivement dépossédé de ses attributs au profit des marchés ou d'instances supranationales (FMI, Banque mondiale, OMC, Banque centrale européenne...). Les citoyens n'ont pratiquement aucune prise sur ces organisations qui fonctionnent de façon technocratique, sans aucun contrôle, et confondent information et propagande

justificatrice de l'ordre établi. La dépossession démocratique du niveau national n'est pas compensée aux niveaux supérieurs et le nouvel ordre mondial est, en fait, fondé sur une méfiance ou, pire, sur un rejet de la démocratie.

Tout au plus certaines organisations internationales, telle la Commission européenne, ont-elles un rapport organisé avec les gouvernements, sans que les parlements exercent aucun contrôle effectif. En effet, si l'Union a mis en place des institutions (dont un Parlement élu au suffrage universel), son fonctionnement global prive le peuple de tout pouvoir réel. Les institutions décisionnaires ne sont pas le produit direct du vote du peuple et ne sont pas responsables devant lui³⁰. Ainsi, le parlement européen, élu au suffrage universel direct depuis 1979, n'exerce-t-il pas le pouvoir législatif. Il est associé à son exercice (amendements, propositions...) mais c'est le conseil des ministres qui décide *in fine*. Dans certains cas, le parlement peut empêcher le conseil de décider (procédure dite de codécision) mais ce pouvoir n'est pas celui de décider lui-même de la « loi » européenne ; il ne s'exerce d'ailleurs pas dans les domaines les plus importants comme la fiscalité, la politique agricole, la politique étrangère ou l'union monétaire. Contrairement à la Commission européenne qui peut être censurée par le parlement, le conseil des ministres n'est, quant à lui, responsable devant aucune instance et ne peut être collectivement sanctionné. Peut-on d'ailleurs encore parler de parlement à propos d'une institution qui n'a, en droit comme en fait, ni pouvoir sur les recettes, ni droit de contrôle sur les décisions politiques ? Si le système européen ne fonctionne pas de manière démocratique, il contribue et conduit à vider les démocraties nationales de leur contenu. En effet, les parlements nationaux sont dépossédés de certains de leurs pouvoirs au profit des instances de l'Union et sont souvent réduits à des chambres d'enregistrement des décisions adoptées au niveau de Bruxelles. En outre, la politique européenne des

gouvernements ne fait pas l'objet, malgré son importance, d'un contrôle spécifique par les Parlements nationaux.

L'intégration européenne pose d'autant plus de questions au regard de la démocratie qu'elle exerce des compétences de plus en plus importantes et variées, notamment dans le domaine économique et, de plus en plus, dans le domaine policier. La plupart des lois qui s'appliquent aujourd'hui sont d'origine européenne. En outre, lorsqu'elle n'exerce pas directement de pouvoirs dans un secteur (comme le social), la construction européenne influence tout de même de manière décisive ce secteur par les mesures qu'elle adopte dans les autres (par exemple, les mesures de libéralisme économique induisent un nivellement par le bas des protections sociales dans les États). De fait, la construction européenne, dont on a tant répété qu'elle permettait de s'opposer aux hégémonies extérieures, n'est qu'un segment de la mondialisation capitaliste.

Il est tout à fait significatif que les pays européens, lorsqu'ils construisent des instances communes, les mettent au service de cette libéralisation et non au service d'une volonté de s'affranchir du poids de la mondialisation. C'est tellement le cas pour la construction européenne qu'Alain Touraine lui-même a pu écrire : « *En France, le mot libéralisme était imprononçable, alors on en a trouvé un autre, Europe*³¹ ».

Il faut savoir regarder, au travers des traités signés par les gouvernements européens, de droite comme de gauche, particulièrement les gouvernements français successifs, à quel point l'idéologie capitaliste a pénétré les esprits, à quel point le libéralisme économique le plus pur se présente comme la seule vérité. La globalisation constitue un processus en expansion encouragé par les gouvernements qui signent régulièrement des traités en ce sens : acte unique européen, traité de Maastricht, accords adoptés dans le cadre de l'OMC, accords de Cotonou, Nouveau partenariat économique pour le développement

(NEPAD), refus d'examen de la taxe dite Tobin... autant de victoires de la pensée qu'on appelait autrefois de droite. La soumission aux impératifs commerciaux et financiers, toute dominante qu'elle soit, n'est pourtant pas plus insurmontable que tout autre pouvoir, et la pensée qui la fonde, comme toute construction théorique, pourrait être débattue. Les États-Unis, qui servent tant de modèle, n'hésitent pas, lorsque leurs intérêts sont en jeu, à rétablir unilatéralement des frontières douanières ou des mesures protectionnistes ; ils confirment ainsi que la perte des pouvoirs en matière économique et financière n'est, pour une part, que le résultat d'un choix ; simplement, ce choix est aujourd'hui souhaité et mis en œuvre, en général consciemment, quelques rares fois avec naïveté, par nos responsables politiques.

La fabrication d'une Constitution européenne participe de cette institutionnalisation volontaire des contraintes, de cette volonté d'imposer un ordre européen post-démocratique. Ce document que souhaitent les dirigeants européens aboutira à fixer dans un texte juridique les grands traits d'une Europe qui n'aura gardé, même du discours libéral originel, que le volet économique. En l'état des rapports de forces, il entérinera la vision technocratique de la construction européenne, « hors-sol », loin des peuples. On déclarera une fois de plus que nous avons une culture commune - qui n'est, au mieux, que la resucée du discours conforme -, en oubliant qu'il n'y a pas véritablement d'espace culturel européen ; une fois de plus, on aura déclamé sur la démocratie en ne se préoccupant absolument pas de ce que souhaitent les citoyens et en utilisant le terme de Constitution de façon abusive : en effet, on aura établi une Loi fondamentale avant qu'un véritable espace public de discussion existe entre les Européens et en l'absence de tout sentiment de participer à un destin commun que ce type de texte devrait justement caractériser et protéger. Le référendum envisagé, si d'ailleurs il a lieu, prendra, comme le traité de Maastricht, les citoyens par surprise ; qui plus est, le complexe médiatico-

politique fera son habituel chantage sur le thème : « c'est ça ou le chaos en Europe ».

La mondialisation est un phénomène cumulatif : plus les États se dépossèdent, plus il leur est difficile de revenir en arrière car ils ont mis en place des instances supérieures qui les en empêchent en les contrôlant et en les sanctionnant. La Commission européenne, la Cour de justice de Luxembourg, l'organe de règlement des différends de l'OMC, par leur capacité à infliger des sanctions financières, illustrent cette évolution.

L'astuce de la mondialisation capitaliste actuelle est de chercher à se faire passer pour un internationalisme, idéal de fraternité et de solidarité longtemps porté par les mouvements de gauche ; elle est aussi de faire croire que l'émiettement culturel est un gage de liberté alors qu'il est utilisé pour diviser. Ces confusions - instruments d'un impérialisme économique classique - induisent fortement en erreur certains groupes progressistes.

Cette perversion des principes est apparue en lumière, de façon particulièrement scandaleuse, lorsque les nouveaux dirigeants mondiaux ont tenté, au nom de ce faux intérêt de l'humanité tout entière, de mettre en place l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), qui plaçait au sommet de la hiérarchie des normes le droit d'investir sans contraintes ; en vertu de cet accord, les entreprises auraient pu faire condamner les États qui, au nom de la protection sociale ou des impératifs de service public, auraient voulu mettre des limites à leurs actions. Négocié en catimini par les gouvernements de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ce traité a été découvert *in extremis* en 1998 et abandonné sous la pression de l'opinion publique³².

L'appareillage institutionnel et idéologique de la globalisation, non seulement crée les cadres juridiques de sa propre perpétuation, mais tend à

éliminer, par avance, toute mise en cause. D'une part, il exclut et marginalise les organismes internationaux porteurs d'une autre idéologie (Bureau international du travail ou Commission des Nations unies pour le commerce et le développement) ; l'OMC fonctionne d'ailleurs en dehors du système des Nations unies. D'autre part, les instances qui cadennassent l'ordre mondial produisent elles-mêmes leur propre contestation. Par exemple, la Banque mondiale et le FMI se vantent depuis les années 1990 d'avoir pour objectif prioritaire la lutte contre la pauvreté ; mais elles ne reconnaissent jamais leurs responsabilités dans cette montée de la misère - alors qu'elles sont historiquement prescriptives des politiques économiques qui en sont la cause - et recommandent pour la combattre des remèdes semblables à ceux qui l'ont créée : libéralisation, privatisation, réductions budgétaires, ouverture des marchés... De même, la revendication d'un développement durable - de plus en plus reprise par les organismes financiers internationaux - peut se révéler l'alibi d'une acception du mode de développement capitaliste basé sur une croissance dévoreuse de la peine des hommes et de l'environnement³³. Dans ce processus de récupération permanente qui empêche toute contestation véritablement radicale, les organisations non gouvernementales jouent un rôle parfois ambigu car elles acceptent d'être instrumentées par le biais des subventions et des objectifs fixés par les institutions financières.

Certes, on objectera qu'il existe des contrepoids institutionnels à la toute-puissance de la mondialisation ; en fait, on peut le penser sous réserve de ne pas être aveugle devant la nature impérialiste de la mondialisation. Nouvel empire, les États-Unis sont aussi prompts à prodiguer des prescriptions morales ou économiques qu'à s'en affranchir pour eux-mêmes : lutte contre l'effet de serre, mines antipersonnelles, Cour pénale internationale, rôle de l'ONU ! Zaki Laïdi résume très bien la contradiction en ces termes : « *L'ambition politique des États Unis est de devenir une puissance acosmique. Ils veulent dominer le*

monde sans se sentir d'obligation vis-à-vis de celui-ci. Ils veulent un monde à leur image sans avoir à être à l'image du monde. Ce faisant, l'Amérique est en train de dépasser le vieux dilemme entre isolationnisme et interventionnisme pour inventer le principe de l'acosmie : elle veut américaniser le monde sans mondialiser l'Amérique³⁴ ».

Ceux qui parlent de contrepoids nécessaires seraient plus crédibles s'ils cessaient de céder systématiquement aux puissants ou s'opposaient aux empiétements successifs des lois du marché sur leur propre volonté politique ; combien d'analystes n'a-t-on pas entendu dire, pendant la crise irakienne, qu'il fallait s'aligner sur les États-Unis pour éviter une crise à l'ONU ? Pour eux, les contrepoids ne devraient être que des symboles inopérants. La France et l'Allemagne ont opportunément rappelé, face à une seconde guerre du Golfe en 2002 et 2003, l'importance des rapports de forces dans les relations internationales. Mais surtout, les réactions populaires ont rappelé que les peuples ont leur mot à dire, fait immédiatement contesté par nombre d'experts et de dirigeants³⁵ au nom de la complexité de la situation.

Fondamentalement, ce qu'on appelle abusivement la mondialisation est un renversement du sens de l'histoire : la main a quitté le camp du progrès de l'humanité pour passer du côté de la régression. La globalisation légitime tout. L'initiative politique, les instruments et les institutions mis en place, la théorie économique dominante entraînent le monde dans un vaste retour en arrière par un phénomène cumulatif. Le mouvement social et les luttes s'inscrivent aujourd'hui dans un rapport de forces de plus en plus déséquilibré en faveur des puissants et des dominants (multinationales, grandes firmes, États prédateurs et impérialistes...).

En outre, la mondialisation met en place une vaste bureaucratie internationale dans laquelle se perdent ceux qui voudraient agir, contester. Les

débats européens ou internationaux sont extrêmement compliqués - sans doute volontairement - les sommets mondiaux (environnement, droits de l'homme...) deviennent des grands-messes plus incantatoires et exutoires que réellement décisionnaires, les luttes se perdent dans des appareils internationaux bureaucratiques et dépolitisés où domine un outil juridique largement maîtrisé par les puissants.

La mondialisation est un vaste verrou contre la démocratie. Cette situation révèle les difficultés d'une opposition politique, et les échecs comme les reniements d'une gauche qui croyait pouvoir contourner l'obstacle montrent l'impasse actuelle en dehors de toute remise à plat idéologique.

L'ordre moral contre la morale publique.

Une dissertation de philosophie du baccalauréat proposait le sujet suivant : « *Parler, est-ce le contraire d'agir ?* ». La réponse a souvent été négative au long de l'histoire et de grands pédagogues tels que Socrate, Descartes ou Rousseau, des hommes politiques tels que Condorcet ou Pierre Mendès France en ont été de merveilleux acteurs. Mais force est de constater qu'aujourd'hui la parole des responsables sert souvent à masquer leurs insuffisances. Il ne s'agit plus, pour eux, de dialoguer, d'être moteurs du débat, mais, comme on dit de nos jours, de communiquer, c'est-à-dire, fondamentalement, de faire accepter, sans autre débat, leurs choix et leurs actes.

Dans le monde « moderne », parler n'est plus proposer, ni même donner des éléments d'explication, mais uniquement justifier ; la pensée et la politique fatalistes utilisent l'instrument de la parole : de nos jours, expliquer se borne à constater et, *in fine*, revient à justifier.

D'une façon qui n'est qu'apparemment paradoxale, cette communication utilise souvent les malheurs de la société pour en justifier la pérennité. Ainsi le Premier ministre anglais Tony Blair, grand adepte du libéralisme économique le plus traditionnel et de la suppression des contraintes pesant sur l'entreprise en matière d'emploi, déclare-t-il qu' « *il n'est pas normal, qu'à notre époque, des gens meurent de froid dans les rues* » ; ainsi François Mitterrand trouvait-il, précisément au moment où il libérait les mouvements de capitaux de toutes contraintes, des accents émus pour dénoncer « *l'argent qui corrompt* » et « *l'argent qu'on gagne en dormant* » et pour déclarer, alors que s'accroissait corrélativement le chômage : « *Nous ne laisserons personne sur le bord du chemin* » ; ainsi, le 8 septembre 1999, Bill Clinton et Tony Blair lançaient-ils, avec le soutien de Nelson Mandela, le site Internet NetAid utilisant l'image d'artistes de renommée mondiale, l'influence de la radio et de la télévision, le potentiel d'Internet et leur propre caution pour mobiliser contre l'extrême pauvreté, ce qui n'est pas sans rappeler les grands événements très « tendance » que représentent en France les tournées des enfoirés : la pensée conforme et fataliste utilise l'instrument de la parole pour dévoyer à son profit les bons sentiments, les soucis de justice et de morale.

Le discours moral tient, en effet, de nos jours, une place particulière ; remplaçant à la fois le dialogue, le débat et le contrôle démocratiques, il est un merveilleux instrument pour légitimer le fatal car il transforme le discours politique en un prêche et le citoyen en un fidèle du nouvel ordre moral.

Le prêche est un exercice extraordinaire car, grâce à lui, parler c'est précisément pouvoir ne pas agir ; en bref : « *Sachons nous rassembler devant le malheur ; prions pour que la situation s'améliore... et que faire d'autre puisque c'est malheureusement, pour l'essentiel, fatal* ». Ainsi la gauche, dans les années 1980, a-t-elle pu présenter comme un événement progressiste le rétablissement des soupes populaires ; la chose est même parfois théorisée et on peut lire par

exemple : « *Pour nous, le socialisme, c'est intégrer dans nos vies les valeurs fondamentales que nous ont apportées un Jaurès, un Blum, voire un Marx, un Zola, et plus près de nous un abbé Pierre, un Coluche*³⁶ ».

Des hommes tels que Jacques Chirac ou Tony Blair excellent dans l'exercice du prêche ; chacun a en mémoire les déclarations fermes et définitives de Jacques Chirac après le naufrage du *Prestige* en décembre 2002 au large de l'Espagne : « *Plus jamais ça. [...] Les comportements de certains armateurs ou de certains affréteurs sont des comportements de voyous. [...] Il est plus que temps d'accélérer les calendriers de mise en œuvre des mesures européennes et d'aller au-delà en adoptant des dispositifs plus contraignants à l'image de ce qui a été décidé entre la France, l'Espagne et le Portugal*³⁷ ». Excellente réaction, dira-t-on, si on oublie qu'elle ressemble beaucoup à celles affectées lors du naufrage de l'Erika et sans doute à celles observées lors de chaque naufrage conduisant à des catastrophes écologiques ; d'excellentes propositions, pensera-t-on aussi, concernant le contrôle des constructions maritimes et de la navigation : propositions déjà faites et dont la mise en œuvre est toujours attendue. En revanche, personne, à commencer par le président de la République, n'évoqua la suppression des pavillons de complaisance ni les conditions de travail et de revenus de marins recrutés dans des conditions souvent extravagantes ; on ne s'inquiéta pas beaucoup non plus de la séparation officiellement faite entre les affréteurs et les donneurs d'ordre au bénéfice de ces derniers. Et personne ne rappela que Jacques Chirac avait été Premier ministre deux fois déjà, pendant les années 1970, puis pendant les années 1980, et avait donc vu passer bien d'autres marées noires sans en tirer de grandes conséquences.

L'armateur du *Prestige*, quant à lui, considérant sans doute par expérience que tout cela n'était que gesticulation, s'empressa d'affréter un bateau identique

au précédent... qui prit la mer après une vérification de principe demandée par Jacques Chirac.

La première morale, pour un responsable politique, s'appelle la responsabilité : les mesures qui devaient être prises l'ont-elles été ou le seront-elles réellement à l'avenir ? Qui en juge et quelle sera la sanction politique dans le cas contraire ?

Bien sûr, le dévoiement des colères populaires par le biais du prêche est un exercice bien classique, mais le phénomène est aujourd'hui plus profond car il touche au fonctionnement même du système : le discours moralisateur sert d'autant plus le conservatisme qu'il devient l'apanage de celui qui l'exprime et qu'il dépossède ceux qui subissent de l'expression de leur légitime colère. Comme le dit l'écrivain sénégalais Boubacar Boris Diop, il est dramatique « *que la souffrance de l'observateur prenne la place de celle de l'observé* ».

Et pourtant, le débat politique, l'échange entre les hommes, sont de plus en plus dévoyés, sur tous les sujets, vers un discours moralisateur par l'entremise des médias, de certaines associations, des penseurs officiels. Plus pernicieuse que la parole des hommes politiques en laquelle le peuple ne croit malheureusement plus beaucoup, est celle de personnalités souvent dévouées à une cause à laquelle elles s'identifient totalement.

Ainsi, lors de l'intervention de l'OTAN au Kosovo, Bernard Kouchner, Bernard-Henri Lévy et quelques autres expliquaient-ils que c'était l'intervention du Bien contre le Mal. De tels concepts ne servent généralement qu'à justifier l'intervention ; qui pouvait être, en effet, hostile au combat contre le mal et donc à l'OTAN qui venait justement le terrasser ? Ainsi posé, il n'y a plus de débat possible et personne n'a le droit d'évoquer d'autres hypothèses, par exemple qu'il pouvait s'agir, au Kosovo, d'une guerre civile entre deux clans au demeurant tous deux critiquables ou que l'OTAN pouvait avoir d'autres buts de guerre.

L'expression de ces thèses était interdite au nom des droits de l'homme, c'est-à-dire de l'humanité.

C'est d'ailleurs en utilisant cette logique que Robert Cooper, conseiller personnel de Tony Blair pour les affaires étrangères, déclare très cyniquement que l'Europe et plus généralement l'Occident devraient « *s'habituer à appliquer deux poids, deux mesures* ». Selon lui, « *nous devons, entre nous [Occidentaux], agir selon des lois et dans le cadre d'un [système] de sécurité ouvert et coopératif. Ailleurs, lorsqu'il s'agit d'États situés en dehors du continent postmoderne européen, nous devons revenir aux méthodes plus dures d'une ère précédente : la force, l'attaque préventive, la ruse* ». Entre nous, ajoute-t-il, « *nous respectons la loi. Mais quand nous agissons dans la jungle, nous devons utiliser la loi de la jungle*³⁸ ». En bref, nous sommes le bien, ils sont le mal.

Certaines associations caritatives ou ONG ont, en dépit des apparences, un comportement intellectuel assez proche, notamment certaines qui se sont spécialisées contre la pauvreté et la corruption en Afrique. Le thème est, en lui-même, parfaitement juste, légitime et honorable ; cela justifie-t-il pour autant, de leur part, cette espèce d'identification à leur propre cause qui peut se résumer à : si vous ne nous soutenez pas, vous ne voulez pas lutter contre ces fléaux qui ravagent l'Afrique, vous êtes complices des criminels.

L'action humanitaire ou caritative se présente trop comme non discutable ; la seule contestation admise serait, dans ce contexte, celle qui résulterait de détournements de fond comme ce fut le cas pour l'ARC. Il serait en revanche interdit de débattre sur le sens et la portée de l'action, sur les contradictions qu'elle engendre ou qui la sous-tendent, sur les intérêts en cause et sur le contexte dans lequel elle s'inscrit. Elle n'est plus un élément de débat sur et avec la société puisqu'elle prétend être porteuse des valeurs universelles. Le rôle des

politiques ne peut être que d'aider cette action ; ils doivent y être favorables, c'est tout... quitte souvent d'ailleurs à en rester à un simple discours sans conséquences ; ainsi se renforce le prêche ! Et les associations d'imposer, au nom de l'humanité, de signer leurs textes, parfois curieusement légitimés, qui plus est, par une série impressionnante de signatures de prix Nobel.

Car plus la cause obtient de l'audience, plus elle devient irréfutable ; on comprend pourquoi les militants associatifs attachent autant d'importance à la médiatisation de leur action ; c'est celle-ci qui, en les légitimant, les rend incontournables. L'action militante exerce alors, idéologiquement et intellectuellement parlant, une sorte de violence ; elle substitue, elle aussi, un affrontement simpliste entre le bien et le mal à un discours politique ; toute nuance devient condamnable, ce qui est d'autant plus intolérable que le bien et le mal sont perçus au travers de leur médiatisation et donc de la définition qu'en donnent les puissants. Elle rejoint le discours de Robert Cooper lorsqu'il déclare qu'il nous faut aujourd'hui « *une nouvelle forme d'impérialisme, acceptable du point de vue des droits humains et des valeurs cosmopolites [...]. Un impérialisme qui a pour but, comme tout impérialisme, d'apporter l'ordre et l'organisation*³⁹ ». Ainsi, celui qui ne souscrit pas à la « cause » est condamnable, devient hérétique. Rappelons simplement que étymologiquement, hérétique signifie « celui qui choisit », en constatant que la violence idéologique des « purs » est une caractéristique de la société médiatique.

Bien sûr, on sait que l'aspiration morale répond au cynisme et à l'immoralité de la vie publique, à la disparition des règles collectives, à la violence de la société capitaliste de ce tournant de siècle ; mais l'ordre moral n'est pas une réponse à la déliquescence de la politique ; la seule réponse valable réside dans le renouveau de la citoyenneté.

Le rôle du droit

Pour toute une partie de l'intelligentsia, le droit, c'est-à-dire la création de normes juridiques et le recours au juge, est devenu un moyen d'action privilégié. Bien sûr, le droit est un des instruments qui permettent de protéger le faible contre le fort par l'édition de règles sanctionnées par l'autorité publique. Cependant, cette promotion du droit pose de nombreux problèmes au regard des valeurs de la démocratie. D'une part, le droit prend de plus en plus le pas sur d'autres modes de régulation, notamment politique, et se présente comme un moyen de verrouiller l'espace public et de limiter les possibilités d'intervention des citoyens. Cela aboutit à transférer des responsabilités politiques et sociales à des autorités non élues et hors de tout contrôle. D'autre part, sur le plan international, le droit devient un dangereux facteur d'uniformisation du monde et donc de limitation des expressions populaires autonomes. Ce phénomène participe ainsi d'un verrouillage de la souveraineté populaire au niveau des États nationaux et de la société internationale.

En France, la promotion du droit s'est parfois faite de manière spectaculaire au détriment du politique. Deux exemples l'illustrent nettement. En 1982, les lois de nationalisation furent transmises au Conseil constitutionnel. Ce dernier, prudent et se gardant d'entrer trop nettement sur le terrain politique, déclara conformes à la Constitution ces lois, comme il validera plus tard, en 1986, les lois de privatisation du gouvernement Chirac. Pourtant, la décision de 1982 du Conseil constitutionnel s'aventura nettement dans le champ de l'appréciation politique en estimant que l'indemnisation des propriétaires dépossédés de leurs entreprises - obligatoires en vertu de l'article 17 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen - n'était pas suffisante (« juste » aux termes de l'article 17). Une autre étape du dérapage vers le juridique au détriment des politiques a été franchie en 1992, lorsque le ministre de

l'éducation Lionel Jospin, ne voulant pas trancher la question du « foulard islamique », a préféré la transférer au Conseil d'État.

Ces exemples posent à la fois le problème de la promotion des solutions juridiques et judiciaires et, en contrepartie, de l'autodépossession de la souveraineté populaire. On pourrait d'ailleurs s'interroger sur le principe même d'un Conseil constitutionnel et, en tout cas, sur sa composition. Pourquoi ce contrôle de la constitutionnalité des lois - qui garantit le respect d'un texte fondamental adopté par référendum - passe-t-elle forcément par un organe « judiciaire » ? Pourquoi ne passerait-elle pas par des instances parlementaires, équilibrées politiquement ?

De plus en plus, on préfère s'adresser à des juges implicitement considérés comme davantage « objectifs » et recourir à la règle de droit. La construction européenne est une caricature de ce phénomène où on empile textes juridiques sur textes juridiques, où des instances non élues acquièrent des pouvoirs importants (Banque centrale, Cour de justice...), où les traités enferment de plus en plus le pouvoir politique dans des règles strictes (critères de convergence de Maastricht ; Pacte de stabilité et de croissance, etc.). Ce mythe de l'objectivité du droit ne résiste pas à la moindre analyse. Le droit reflète, comme le disait déjà Marx, les rapports de forces à un moment dans la société. Et les juges ne sont pas plus objectifs que les autres citoyens. Les avocats et les juristes connaissent d'ailleurs parfaitement les tendances politiques des juges et le caractère plus ou moins progressiste de telle ou telle cour.

La vague de législations sécuritaires qui parcourt le monde occidental depuis le 11 septembre 2001 illustre l'analyse de Marx. De même, depuis les années 1980, le droit reflète la victoire du libéralisme économique, et les gouvernements s'en servent pour imposer l'ordre capitaliste. Les traités adoptés, au niveau européen et international, lient les États dans une libéralisation forcenée : traités de Maastricht, de Nice et d'Amsterdam, accord général sur le

commerce des services adopté dans le cadre de l'OMC... On constate ici la convergence entre l'affaiblissement du débat politique, la non-représentativité des élites et la promotion de cadenas juridiques. Car les gouvernements ont accepté tous ces traités. Leur complaisance idéologique et leur volonté d'empêcher tout débat expliquent, par exemple, leur peu d'enthousiasme à soumettre ces textes au référendum.

Sur la scène internationale, la promotion du droit prend des formes plus désordonnées mais tout aussi contestables. En effet, le droit international est un droit en construction dont on espère qu'il mettra fin à la violence des rapports de forces et à l'impunité des criminels de guerre et des auteurs de crimes contre l'humanité. Cependant, s'il est évident que des règles doivent être érigées pour civiliser les relations internationales, il est permis de s'interroger sur la nécessité de construire, au niveau mondial, un ordre juridique semblable à celui des ordres juridiques nationaux.

La faiblesse de la règle juridique internationale est illustrée en permanence par l'actualité. Il serait d'ailleurs plus clair que les guerres impériales soient menées au nom de l'Empire plutôt qu'au nom du droit.

En outre, l'incapacité dans laquelle on se trouve de faire juger les crimes commis par les grandes puissances confirme à quel point le droit international est tributaire des rapports de force : les crimes de guerre commis par l'OTAN au Kosovo, par exemple, demeurent hors de portée du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. De toute façon, les États-Unis ont décidé que la justice internationale ne saurait s'appliquer à leurs propres ressortissants. À cet égard, le vocable de « *communauté internationale* » apparaît bien abusif : il s'agit tout au plus d'une « *société internationale* » qui doit être organisée par l'instauration de véritables règles du jeu acceptées par tous et sanctionnables par de véritables autorités judiciaires. De fait, le droit international, plus encore que le droit national, entérine la force, ce qui pose avec une acuité particulière la question

d'une démocratisation de l'ordre international et de son contrôle par les peuples, qui sont toujours les premières victimes des politiques de force.

C'est par rapport à ce constat que des juristes progressistes réclament la promotion d'un « ordre public international » et se réjouissent de l'instauration de tribunaux internationaux : Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, pour le Rwanda, Cour pénale internationale. Ils comptent beaucoup sur la mise en place de cette dernière. Créée à Rome en 1999, cette Cour aura pour fonction de juger les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité où qu'ils soient commis ; elle pourra juger tous les criminels, y compris les dirigeants. Les juristes appellent de leurs vœux la mise en place d'une justice universelle portée par des « lois » et défendue par des tribunaux⁴⁰. Cette idée participe de la volonté de mettre un terme à l'impunité dont jouissent les puissants.

Cependant, si on peut partager le constat - la nécessité de régler la société internationale -, il est permis de s'interroger sur les remèdes. En effet, la création de règles juridiques, à l'image des normes qui existent dans les ordres juridiques internes, est-elle la seule solution ? La mise en place de tribunaux est-elle la seule voie pour atteindre la justice ? N'existe-t-il pas d'autres moyens que les moyens judiciaires ? Surtout, en l'état actuel des rapports de forces culturels et idéologiques mondiaux, comment faire pour que cette promotion du droit ne soit pas, une nouvelle fois, un moyen d'« occidentaliser » le monde⁴¹ ? Toujours armé de bonnes intentions, y trouvant d'ailleurs son intérêt économique, l'Occident retrouve son éternel défaut qui consiste à voir midi à sa porte et de penser que cette porte est la seule qui ouvre sur le monde. Par exemple, la création d'une Cour pénale internationale constitue évidemment un moyen de lutte contre l'impunité ; cependant, elle traduit aussi une vision essentiellement judiciaire de la justice. Or, l'expérience sud-africaine de la Commission vérité et réconciliation montre que, dans certaines hypothèses, des

solutions fondées sur le dialogue peuvent contribuer à la concorde civile. L'ampleur des crimes et leur nature peuvent, en effet, rendre parfois illusoire une solution judiciaire : l'objectif est alors surtout de contribuer à ressouder la société, à reconstruire le lien social. Au Rwanda - où 1 million de personnes sur une population de 7 millions auraient été massacrés -, des tribunaux traditionnels appelés *gacaca* ont été réactivés : présidés et composés de personnes élues, au sein d'une communauté locale, pour leurs qualités morales, ils jugent en équité. Il s'agit avant tout que le crime soit reconnu par son auteur et la victime rétablie dans sa dignité par cet aveu. Toute souffrance a besoin de reconnaissance.

Il est frappant de constater le peu de cas que la « communauté internationale » fait de ces expériences et le peu de leçons qu'elle semble disposée à en tirer. À chaque problème, on se croit obligé de donner une solution juridique et judiciaire ; or, la solution judiciaire est lourde et parfois inefficace : le Tribunal pénal international pour le Rwanda l'illustre⁴². Mais d'autres méthodes pourraient convenir, fondées sur le dialogue ou la transaction.

La promotion d'un ordre juridique international se fait largement sur le modèle occidental de la régulation sociale et de la sanction des crimes. Des juristes des pays du Sud s'inquiètent d'ailleurs de l'uniformisation du droit qui accompagne la mondialisation économique. Ainsi, le professeur de droit mauritanien Mahmoud Mohamed Salah s'interroge-t-il sur les contradictions du droit mondialisé, avec une inquiétude concernant le risque de déconnecter le droit de la société⁴³.

Derrière cette interrogation s'en profile une autre : pourquoi faudrait-il que la justice soit « universelle » ? Pourquoi ne pourrait-elle pas être « régionale » ? Ne serait-ce pas plus juste et plus efficace ? Que vaut un jugement qui n'est pas accepté par les populations concernées ? Ainsi, quelle sera la portée réelle de la condamnation de Slobodan Milosevic si le peuple serbe la considère comme

une manifestation de la domination de l'axe transatlantique ? Quelle efficacité et quelle vertu pédagogique aura-t-elle pour l'avenir si, au-delà des crimes commis par Milosevic, la condamnation peut être perçue comme l'expression d'une justice de vainqueurs bête et méchante⁴⁴ ?

Si la préoccupation de dignité et de justice est commune à la plupart des civilisations du monde, elle s'exprime de manière très différente d'une culture à une autre. Par exemple, en Afrique, ces préoccupations ne sont pas considérées comme incompatibles avec le rôle hiérarchique du chef ou avec le rôle de la palabre ; l'Union africaine s'est d'ailleurs dotée d'une charte des droits fondamentaux assez originale. Pourquoi alors faudrait-il que ce soient les textes européens qui donnent le ton et s'imposent ? La convention de Cotonou, notamment, qui régit les relations économiques entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), prévoit des sanctions - suspension de l'aide - en cas de non-respect des droits de l'homme⁴⁵. Or, l'appréciation de cette atteinte aux droits fondamentaux dépend largement des Européens et de leurs vues en la matière. N'aurait-on pas pu considérer qu'une violation de la charte de l'Union africaine servirait de fondement à la sanction ? Par le biais de l'« aide économique », l'Union impose sa vision du monde. Mahmoud Mohamed Salah constate d'ailleurs que le droit économique est un puissant vecteur de l'uniformisation du monde. « *On est loin, estime-t-il ainsi, de l'émergence d'un droit commun « accessible à tous », non imposé d'en haut mais consacré d'en bas comme vérité partagée*⁴⁶ ».

Car il ne s'agit pas d'être relativiste et, au nom de ce relativisme, d'accepter des violations des droits de l'homme, mais de faire confiance à l'expression de ces droits par des peuples forcément différents de l'Occident. La victoire de la justice ne reposerait alors pas sur son universalisation mais sur le maintien et la défense de la diversité culturelle du monde. Une solution de rechange à la judiciarisation de la planète serait la promotion de solutions régionales garanties

par des traités. On pourrait imaginer que le droit international aurait pour fonction de garantir ces mécanismes régionaux et le rôle de la Cour pénale internationale ou de l'ancienne Cour internationale de justice de garantir le respect de ces principes, et non pas de juger au fond.

La promotion actuelle du droit - national comme international - s'explique par la volonté de répondre à des questions fondamentales telles que la sanction des crimes contre l'humanité. Cependant, elle passe à côté d'autres préoccupations populaires comme la sanction des crimes économiques et sociaux. En outre, elle se construit symétriquement à l'affaiblissement du politique, et donc de la souveraineté populaire. Finalement, elle entérine l'ordre libéral bien-pensant qui fait fi de la légitimité démocratique et fait du droit dans sa version occidentale - une nouvelle mythologie - parée des vertus indiscutables de l'objectivité.

Les médias

La liberté de la presse est un des fondements de la démocratie : le droit de penser librement et de diffuser ses idées, le droit de critiquer et de s'opposer aux pouvoirs sont au cœur des sociétés libres. Toutes les révolutions progressistes ont d'ailleurs commencé par consacrer ces libertés, et notamment la liberté de la presse. La révolution française a vu, dans ses premières années, fleurir les journaux et bulletins d'information. Le durcissement des pouvoirs bride, symétriquement, ces organes d'opinion.

Toutes les sociétés démocratiques contemporaines affichent la liberté de la presse au sommet de leurs valeurs. Et, apparemment, les médias sont libres, divers et pluralistes. En fait, la chose n'est pas si simple et, de tout temps, la presse a eu un double visage ; ainsi, Jules Michelet déclarait-il : « *Le succès [de la propagande contre-révolutionnaire] fut dû à un emploi habile, immense, de*

*la grande machine moderne : la presse, l'instrument de la liberté tourné contre la liberté*⁴⁷ ». De nos jours, la réalité devient pire et seul le mauvais visage tend à subsister : de lourdes menaces pèsent en effet sur la liberté de la presse et l'on voit se former un complexe médiatico-industriel partie intégrante de la classe dirigeante et défendant ses intérêts. Cette situation suscite peu de réactions, dans la profession ou ailleurs, tant se manifeste la peur paradoxale d'apparaître remettre en cause la liberté de la presse. Pourtant, les symptômes de la dérive des médias sont multiples et évidents⁴⁸.

En premier lieu, la pluralité de la presse est battue en brèche par un phénomène de concentration. Les organes de presse appartiennent de plus en plus à des trusts. En France, le groupe Dassault possède *Le Figaro*, *L'Express*, *L'Expansion* et quatorze autres titres - dont des titres régionaux. Le groupe Lagardère détient *Nice Matin*, *La Provence*, *Paris-Match*, *Elle*, *Télé-7-Jours* et possède des éditions (Hachette, Grasset, Stock, Larousse, Bordas, Robert-Laffont, La Découverte, Fayard, Mille et une Nuits). Le groupe *Le Monde* a pris des participations dans *Télérama* et *Le Nouvel Observateur*. Dans le monde anglo-saxon, La News Corporation de Rupert Murdoch possède des journaux (*The Times*, *The Sun*, *The New York Post*), des chaînes de télévision (Fox) et des firmes cinématographiques (20 th Century Fox).

En deuxième lieu, les groupes de presse sont souvent détenus par des firmes dont l'activité principale ou originelle n'a rien à voir avec la presse : des groupes du bâtiment (Bouygues possède TF 1) ou de l'armement (Dassault, Matra). Comme le résume Ignacio Ramonet : « *La vieille crainte s'est donc réalisée : certains des plus grands médias sont désormais aux mains des marchands de canons* ». Les organes de presse sont donc fatalement animés de plus en plus par des préoccupations étrangères à la qualité de l'information mais qui résultent d'intérêts industriels. La préoccupation fondamentale, constitutive, de la presse, qui est de rechercher une information la plus juste possible, est

nécessairement dévoyée. Le suivisme des médias dans la guerre du Kosovo a fini par surprendre le porte-parole de l'OTAN, Jamie Shea, lui-même, qui trouvait les médias « trop gentils⁴⁹ ». On est loin des négociations de l'après-guerre entre le pouvoir gaulliste et Hubert Beuve-Méry pour la création du journal *Le Monde* ; il est loin, le journaliste imposant l'indépendance farouche de son titre.

En troisième lieu, les médias - malgré la diversité des titres - partagent les mêmes options idéologiques. Les faits parlent d'eux-mêmes : la campagne sur la ratification du traité de Maastricht n'était qu'une campagne de propagande en faveur du oui⁵⁰ ; la presse au temps de l'intervention au Kosovo rappelait la censure de la guerre de 14-18 ; les analyses économiques donnent systématiquement raison aux prescriptions libérales⁵¹ ; les penseurs à contre-courant sont minorés, ignorés, voire interdits d'antenne. Le cinéaste Pierre Carles, dans ses documentaires *Pas vu, pas pris* et *Enfin pris*⁵² souligne notamment la volonté de marginaliser les thèses du sociologue Pierre Bourdieu et montre l'incapacité des journalistes à se remettre en cause. Le sociologue Sébastien Rouquette a montré que les classes populaires (ouvriers et employés) étaient six fois moins présentes dans les débats télévisés que dans l'ensemble de la société. Même les émissions télévisées considérées comme les plus ouvertes reproduisent cette exclusion au profit des cadres et des professions intellectuelles (notamment les journalistes et les artistes)⁵³.

Enfin, la « *complaisance et la connivence*⁵⁴ » des médias avec les pouvoirs et le discours dominant s'expliquent aussi pour des raisons culturelles. Les règles déontologiques et les principes fondateurs de la profession ne sont plus enseignés aux jeunes générations qui, par ailleurs, n'ont plus de culture historique. Les écoles de journalisme deviennent des lieux où l'on enseigne des techniques et non plus des valeurs professionnelles. Une illustration particulièrement consternante de cette dérive saute aux yeux des citoyens

lorsque le président de la République, voulant s'adresser à la Nation, choisit lui-même les journalistes qui auront l'honneur de l'interroger... avec la complaisance que l'on sait.

Comme le soulignait Hubert Beuve-Méry, le journalisme est une question de distance : distance par rapport aux pouvoirs, distance par rapport à soi-même, distance par rapport aux influences et à l'information elle-même, qui doit toujours être vérifiée et recoupée. Nous en sommes bien loin aujourd'hui.

Le peuple est-il soluble dans la complexité ?

Depuis la Révolution française et au travers des très nombreux ouvrages qui ont été publiés sur cette période, se sont affrontées deux écoles : celle, représentée par des historiens tels que Thiers ou Guizot, qui considère que le peuple doit être conduit par ceux qui savent, et celle, caractérisée par Michelet, Lamartine ou, bien entendu, Jaurès... qui pense au contraire que le peuple a sa capacité propre pour analyser une situation et pour répondre aux défis qu'il traverse.

Très vieux débat même si, aujourd'hui, les adversaires de la démocratie tentent de faire croire que la question est nouvelle, qu'elle est la conséquence de la complexité croissante du monde et qu'il ne s'agit que d'adapter les institutions politiques à ce monde. En fait, depuis bien longtemps, les mêmes oppositions, fondées sur des arguments assez proches, se sont manifestées. Ainsi, Michelet dénonçait-il les « *scribes et les pharisiens* » qui demandent volontiers « *qu'on interdise un tel juge [le peuple, ndlr]⁵⁵* » et qui rejettent donc l'idée de souveraineté populaire en ces termes : « *Peuple mobile ; les sages sont heureusement là pour redresser son jugement* ».

Pour justifier leur thèse, les tenants de la nocivité des réactions populaires nous présentent les relations entre la science et la société, depuis le tournant du 19^e siècle et jusqu'à une date récente, comme paisibles sous l'égide d'un « *pacte républicain qui s'est construit au moment de la révolution et qui a été renouvelé sous la 3^e République*⁵⁶ »; ce pacte aurait permis aux hommes de science d'agir sans contraintes et sans hostilité populaire ; c'est un contresens et, par un autre contresens, ces mêmes analystes voient dans la grande période révolutionnaire et dans l'expression populaire qui l'accompagne une hostilité marquée à la science.

Une telle pensée, s'affranchissant de l'analyse historique, ne donne qu'une version idéologique de l'histoire et ne cherche pas à analyser les contradictions des attitudes populaires : le développement des sciences a été considérable sous la Révolution française, y compris sous la Terreur, marqué par le rôle de Monge ou de Lakanal, par la mise en place du système métrique, par la création des grandes écoles scientifiques... ; en revanche, des réactions populaires marquent une hostilité réelle au développement scientifique et technique au 19^e siècle, comme le montrent les actions des « casseurs de machines » ou les réactions hostiles à l'implantation des chemins de fer. Mais cette inquiétude est tout autant celle de la bourgeoisie qui refuse, par exemple, l'arrivée des chemins de fer à Orléans, Tours, Bourges...

En fait, la véritable contradiction se manifeste lorsque le peuple ressent, à tort ou à raison, les innovations scientifiques et techniques comme génératrices de difficultés économiques et sociales et, plus généralement, lorsqu'il ne se sent plus acteur d'une société en forte évolution sous l'influence des bouleversements technologiques.

En ne voyant dans les réactions de rejet des innovations que des fièvres « populistes », en insistant sur la reconnaissance nécessaire de la

« compétence », la classe dirigeante refuse de prendre en compte des phénomènes sociaux très contradictoires, se rend ainsi inapte à y répondre.

Certes, pendant des décennies, la science a été investie d'un rôle messianique, lié à une conception inébranlable du progrès. Elle était perçue comme un outil de libération contre la force des traditions. Encore ne faut-il pas oublier que, dans le prolongement de la pensée de Condorcet, l'idée de progrès n'était pas seulement technique, mais tout autant morale. Cette conception, issue des combats politiques du 17^e et de la première moitié du 18^e siècles a, petit à petit, perdu de sa pertinence, car la science peut être autant libératrice qu'oppressive en fonction des conditions politiques et sociales dans lesquelles elle s'exerce. Il n'y a pas de progrès scientifique stable et pérenne sans progrès social qui s'y conjugue.

Aujourd'hui, c'est au nom de la complexité que se justifierait le pouvoir donné aux spécialistes ? Mais y a-t-il des spécialistes de la complexité ? L'accroissement de la complexité demande, en fait, l'accroissement du débat.

C'est pourtant au nom de la compétence et de la technique que les modernes experts décident ce qui est bon pour le peuple, considéré par eux comme un être abstrait. Loin de chercher à l'éduquer, donc à l'émanciper, encore moins à l'écouter, ils se bornent à lui donner des réponses souvent sans rapport avec le vécu de ceux qui subissent les difficultés, le plus souvent sans souci d'être compris. « *Le statut d'expert impose d'apprendre les formules en latin qui guérissent parce que personne ne les comprend, d'assimiler et de manipuler toutes les manières de lier le ça au surmoi - ce qui explique bien des choses -, de s'exprimer en utilisant principalement des chiffres que personne n'aura la patience de recalculer au complet ou, tout bêtement, de parler en n'utilisant que des termes abscons ou abstrus*⁵⁷ », soulignent avec ironie les anthropologues canadiens, Bernard Arcand et Serge Bouchard.

Il n'est pas question de dénier toute valeur à la technique et aux techniciens, de verser dans un angélisme naïf donnant au peuple une valeur mythique. C'est cet angélisme que prétendent dénoncer les thuriféraires de la société moderne, tout en faisant croire que les aspirations populaires sont le plus souvent primitives et archaïques, qu'elles s'opposent aux réalités, aux contraintes qu'impose le monde.

Il s'agit tout simplement de remettre chaque chose à sa place : la technique ne saurait en aucun cas se substituer à la philosophie. Cette dernière fonde la place et la vision de l'avenir de l'humanité ; or, la philosophie, de même que l'analyse de l'histoire sont de plus en plus présentées comme dangereuses, farcies de risques de dérapage.

Les techniciens et experts ne sauraient se substituer aux représentants du peuple ; un tel dérapage transforme la compétence en nouveau critère aristocratique.

Malheureusement, cette pensée a pénétré l'ensemble du monde politique. Lorsque Jean-Pierre Raffarin, ayant formé son gouvernement et ses cabinets ministériels, reprend le discours de Lionel Jospin, lui-même identique à celui de Michel Rocard... en déclarant qu'il n'a choisi les hommes qu'en fonction de leur compétence, il se situe, d'une certaine manière, dans le même débat. Il répond aux accusations de copinage, mais est-ce la question principale ? Car faisant cela, il décide des critères de compétence, puis érige cette compétence en critère objectif et politique indiscutable ; il supprime toute discussion et toute pensée en dehors du cercle des plus compétents.

Lorsque des scientifiques, après la destruction de plants d'OGM par José Bové, se bornent à dire qu'il s'agit de la lutte des scientifiques contre des vandales⁵⁸, ils refusent toute valeur aux débats pourtant nécessaires sur l'ensemble des conséquences économiques et sociales en relation avec cette question⁵⁹.

Le principe de précaution lui-même, pourtant fait pour répondre aux inquiétudes, est petit à petit mis en œuvre par les experts mêmes qui en contestent la nécessité. Comme le constate Jacques Testart, « *entre la science et la loi, rien ; les citoyens, au nom desquels on devait introduire l'innovation en question, se trouvent largement évincés : c'est le chaînon manquant du dispositif*⁶⁰ ».

Étrange paradoxe : c'est au moment où la société est présentée comme de plus en plus complexe que les réponses données au peuple sont de plus en plus simplistes, voire méprisantes. Si le lien entre la science et les grands mouvements sociaux continue d'être ignoré, nul responsable politique, expert ou scientifique n'aura le droit, face à des réactions de peur ou de rejet désordonnées, voire violentes, provoquées par l'évolution scientifique et technique, de dire qu'il n'arrive pas à les comprendre.

La négation du temps

La crise de la pensée, symptôme autant qu'amplificateur de la déshérence de la citoyenneté, est elle-même alimentée par une crise profonde de la transmission des savoirs. Toutes les institutions sociales qui remplissent cette fonction de transmission en temps « normal » sont en difficulté : l'école, la famille et les grands médias. Ainsi, selon Jacques Darras, professeur à Paris 8, « *on n'attend pas que l'université se comporte comme l'armée, mais effectivement, aujourd'hui, la grande muette en France c'est bien l'université. [...] La question de fond est celle d'une crise dans la transmission des savoirs*⁶¹ ». L'absence de repères des jeunes générations est partiellement le produit de cette situation ; elle contribue au malaise social et « existentiel » des jeunes et les condamne soit à l'errance, soit à tout réinventer ; elle participe

surtout à la perpétuation de l'ordre économique et politique en privant les citoyens de références.

Pour Régis Debray, il est capital de distinguer « *communiquer, l'acte de transporter une information dans l'espace* » et « *transmettre, l'acte de transporter une information dans le temps* ». Notre époque serait obsédée par la communication et serait réticente à la transmission. « *Nous ne sommes pas évidemment la première génération anxieuse de perdre le fil, le continuum, le feu sacré (cette succession cumulative qui distingue le temps humain de la répétition animale), estime le philosophe ; mais peu ont, comme nous, érigé le discontinu en valeur, voire en obligation. Nous sommes sans doute la première culture qui a les moyens matériels de sa fuite en avant, de fuir la transmission dans la communication*⁶² ».

Cette crise est une des conséquences de l'utilitarisme du modèle économique dominant qui soumet tout à la loi de l'argent. Les réformes de l'éducation nationale, en France et en Europe, montrent une soumission croissante aux nécessités du marché ; à l'université, par exemple, les règles de calculs baptisées San Remo évaluent les sommes à attribuer en fonction de la valeur « rentabilité » estimée de telle ou telle discipline : un étudiant en sciences ou en anglais se révèle « *budgétairement plus fructueux*⁶³ ». La mission de transmission des connaissances et de promotion de l'esprit critique - sans laquelle la démocratie, notamment républicaine, n'a aucun sens - est reléguée au second plan. Au lieu de libérer l'homme de son milieu, ce qui est sa mission fondamentale, l'école vise de plus en plus à l'y insérer.

La crise de transmission peut aussi être reliée à mai 1968 qui, en contestant l'autorité, a pu induire une remise en cause du rôle des institutions chargées de transmettre. Si cette remise en cause était historiquement nécessaire, l'école et la famille en ont particulièrement fait les frais. Les années 1970 sont aussi

marquées par une mutation des relations parents-enfants qui a souvent fait des premiers les « copains » des seconds. Dans cette perspective, la transmission qui suppose une hiérarchie est impossible. À gauche, il est frappant de constater que la mémoire des luttes sociales n'a pas été transmise, ni dans la famille ni dans les partis politiques ou les syndicats.

En France, les années Giscard et Mitterrand ont été celles de la diminution de l'enseignement de l'histoire et de la philosophie, deux matières qui apprennent à décrypter le monde et à penser par soi-même⁶⁴. Or, un peuple sans histoire est un peuple sans avenir. Et même si, depuis quelques années, l'enseignement de l'histoire a été partiellement revalorisé, son contenu a changé. L'histoire est enseignée de manière plus anecdotique et moins structurée ; on a abandonné les avancées de la science historique, en particulier une mise en perspective des grands mouvements de l'histoire (transformation des classes sociales, grandes mutations socio-économiques, mouvements sociaux), sans pour autant redonner aux élèves la maîtrise des chronologies.

La crise qui affecte la transmission se manifeste très nettement dans la représentation de l'histoire au cinéma et à la télévision où le nombre de séries et de téléfilms qui lui sont consacrés a nettement diminué en vingt-cinq ans alors que, d'autre part, leur contenu s'affadissait très nettement. Pourtant, la télévision française avait, en partie, construit sa réputation en flattant le goût, supposé ou réel, des Français pour l'histoire : *Les Rois maudits*, *Mazarin*, *Voltaire : ce diable d'homme*, *Émile Zola ou la conscience humaine*, *Joséphine ou la comédie des ambitions* ou, pour les enfants *Quentin Durward*... Mais, depuis vingt ans, ces grandes productions diffusées en première partie de soirée, souvent considérées comme des événements par la presse spécialisée, semblent moins prisées par les chaînes. Même s'il y a un faible et contestable « retour », les séries et téléfilms, moins nombreux aujourd'hui, sont d'ailleurs souvent

salués davantage pour leur existence que pour leur qualité, ce qui semble suggérer une certaine nostalgie, voire un regret des séries d'antan.

Leur contenu a, en effet, nettement évolué. Si on regarde les séries historiques - y compris les plus prestigieuses - produites de nos jours par la télévision française, on est frappé du fossé qui les sépare des productions moyennes d'il y a vingt-cinq ou trente ans. Les scénarios sont devenus squelettiques et dépolitisés, le champ historique manque de profondeur, le choix des thèmes est discutable. Il ne s'agit pas là de glorifier un prétendu « âge d'or », mais de s'interroger sur une évolution, voire une rupture, que l'on peut appuyer sur des faits en comparant des productions moyennes.

La pédagogie et la volonté de transmettre un savoir étaient très présentes dans la sélection des sujets et dans les scénarios des productions historiques des années 1960 et 1970. On présentait des personnages importants de l'histoire ou des périodes clés. Par exemple, dans *Mazarin* (de Pierre Cardinal, 1978), série grand public, on expliquait la Fronde et les grands traités passés par le cardinal. On prenait le temps d'expliquer les événements. Dans la série pour adolescents *Quentin Durward* (1977), qui raconte les aventures amoureuses d'un garde écossais de Louis XI, on présentait tous les grands personnages de l'époque : d'Olivier Le Daim au cardinal La Ballue, en passant par Charles le Téméraire et le Sanglier des Ardennes. Les séries historiques d'aujourd'hui concernent de plus en plus des adaptations littéraires où les événements politiques sont relégués en arrière-plan : l'adaptation des *Misérables* de Victor Hugo, roman politique et pamphlet social, par Josée Dayan en 2000, l'illustre parfaitement : tout est concentré sur les acteurs et l'intrigue romanesque.

La volonté pédagogique des séries des années 1960 et 1970 se traduisait aussi dans le choix de comédiens réputés, souvent sociétaires de la Comédie-Française : dans *Les Rois maudits* (Hélène Duc, Louis Seigner, Jean Piat,

Catherine Samy...), dans *Mazarin* (François Périer, Martine Sarcey), dans *Joséphine* (Danièle Lebrun, Jacques Destoop, Claire Vernet), dans *Émile Zola ou la conscience humaine* (Jean Topart)... De nos jours, c'est Christian Clavier qui remplace Daniel Mesguich dans le rôle de Napoléon...

Mais il est surtout frappant de voir combien les scénarios sont dépolitisés dans les productions contemporaines. On s'attache à raconter l'histoire d'un point de vue « humain », c'est-à-dire au niveau des sentiments et des caractères individuels. Cette vision tend à remplacer les décryptages politiques et analytiques. La série *Les Jupons de la révolution* présentée par Canal + au moment du bicentenaire est typique de cette dépolitisation volontaire : elle est consacrée uniquement aux histoires d'alcôve des personnages de la période. Comparons, par exemple, deux productions représentant Napoléon, celle de Yves Simoneau (2002) à *Joséphine ou la comédie des ambitions* de Claude Mazoyer (1979). Si la première doit être saluée pour son existence - qu'une production européenne mette Napoléon en *prime time* est tout à fait « notable » aujourd'hui -, ce téléfilm se réduit à des saynètes comparables aux tableaux officiels de David : Napoléon au pont d'Arcole, Napoléon couronné, Napoléon devant les pyramides, Napoléon blessé à Ratisbonne... Napoléon se marie ou Napoléon à la plage comme dans nos livres d'enfants... ; dans la seconde, la dramaturgie travaillée - parfois un peu lourde - du scénariste réalisateur tend à donner une lecture des événements : par exemple, Napoléon est l'homme du *moment* (moment où la révolution patine sous le Directoire et où il revient d'Égypte) ; Joséphine incarne la condition féminine de son temps, obligée, pour vivre et exister socialement, de recourir à l'aide des hommes ; on explique les enjeux politiques de la période : Thermidor, le Directoire pris entre la réaction royaliste et la résistance des jacobins, la campagne d'Italie - où on voit le pillage des trésors artistiques, le rôle de Fouché, Sieyès et Talleyrand... La lecture en

question peut être contestable. Là n'est pas la question : elle existe et montre une volonté de transmettre l'histoire en la décryptant.

La tendance aujourd'hui est de se limiter à la dimension « humaine » des événements : c'est louable mais de quelle dimension humaine parlons-nous ? On pourrait dire que tous les personnages de l'histoire ont, par définition, une dimension humaine. Hitler aimait certainement Eva Braun. Qu'est-ce que cela change à ses crimes abominables ? On assiste là à une dérive de l'idée de dimension humaine : dans les productions des années 1970, cette dimension s'insérait dans les événements comme un élément particulier ; par exemple, la lâcheté de Tallien et le rôle de son épouse dans *Joséphine*, la folie de Condé dans *Mazarin...* Elle s'exprimait aussi au travers d'une présentation des conditions de vie du peuple, des classes populaires en général. Par exemple, dans l'adaptation télévisée du *Pain noir* de Georges-Emmanuel Clancier par Serge Moati (1973-1975), ou dans *Joséphine*, on voit la misère et la faim et un chanteur de rue qui entonne une complainte du peuple. D'une manière générale, la dimension humaine était présentée d'un point de vue qui était aussi sociologique.

Le politiquement correct fait aussi des ravages dans la représentation de l'histoire. Le cas de Robespierre, personnage peu « politiquement correct » s'il en est, est assez caractéristique. Dans *Joséphine*, on le voit à la fois responsable de la Terreur - mais il n'est pas seul - et fustigeant les exactions en Vendée et les crimes des représentants en mission (Fouché et Carrier notamment). Dans le film de Robert Enrico sur la révolution française (1989), si on rappelle que Robespierre était pour l'abolition de l'esclavage, on omet l'ensemble de ses interventions en faveur de la démocratie ; on privilégie donc, dans l'analyse de la Révolution, des préoccupations contemporaines, évidemment essentielles en elles-mêmes, mais qui ne jouent pas un rôle décisif dans l'engrenage des événements métropolitains de la période ; du coup, la Terreur n'est lue qu'au

travers de pathologies personnelles ; de même, on surdimensionne l'importance jouée, à l'époque, par certains problèmes tels que, dans *Napoléon* de Yves Simoneau (2002), le fait que Napoléon s'était fait traduire le Coran.

Ces mutations dans la représentation de l'histoire tiennent sans doute, en partie, aux budgets nécessaires à ce type de production - forcément en costume et en décors - mais surtout à la crise générale de la transmission des savoirs et de la culture ; peut-être aussi à la volonté d'enterrer une histoire de France qui entretient la contestation sociale.

Si les fictions historiques deviennent des productions sans âme, les documentaires historiques méritent aussi l'attention. Les chaînes câblées spécialisées mais aussi les chaînes hertziennes - notamment culturelles - diffusent de nombreuses émissions consacrées au passé, souvent achetées à l'étranger, faute de moyens. Les sujets concernant la seconde guerre mondiale abondent, au détriment des autres périodes. Produites à l'étranger, elles mentionnent peu les événements français (par exemple, Monte Casino disparaît de la campagne alliée en Italie). Elles participent aussi du retour à la religiosité : un documentaire sur les travaux archéologiques effectués à partir de la Bible est commenté au premier degré, comme s'il était évident que Jésus avait existé et réalisé telle ou telle action dont il faudrait simplement retrouver des traces matérielles⁶⁵. D'une manière générale, les commentaires sont simplistes : par exemple Hitler débarquant à Rome « *à l'air d'un peintre en bâtiment*⁶⁶ ».

La crise des transmissions est profondément liée à un modèle idéologique qui nie l'histoire et qui a même proclamé sa fin. À quoi cela sert-il de transmettre des connaissances puisque le temps n'existe plus ? Qui peut prétendre transmettre et au nom de quoi ? Il s'agit simplement d'organiser un monde fini. Ainsi, pour Régis Debray, l'idéologie libérale issue du monde anglo-saxon marque la victoire de l'espace sur le temps : « *Dans ce repli sur*

l'immédiat, sur le tangible et le visible, estime-t-il, nul n'est enclin à prendre un engagement, et nul ne s'estimera obligé de le tenir. Ringardise des programmes, vanité des promesses, électorales ou autres. Maintenant, tout est maintenant. Le passé ne fait plus tremplin. L'espérance s'en est allée avec les héritages⁶⁷ ». Le fameux « devoir de mémoire » n'est plus alors que l'alibi d'un renoncement au travail historique et à la connaissance.

De quelle mémoire s'agit-il d'ailleurs ? Tout événement peut faire appel à plusieurs faits ; décider de celui qui caractérise est un choix ; ainsi, on peut trouver sur les murs de toutes les abbayes cisterciennes une biographie de saint Bernard, fondateur de l'ordre au 12^e siècle ; y sont vantées les profondes qualités humaines de ce dernier, particulièrement le fait qu'il aurait protégé des juifs, ce qui était resté très discret jusqu'à une époque récente ; en revanche, aucune mention n'y est faite de l'extraordinaire barbarie de la croisade des Albigeois que le saint avait prêchée avec force dans les termes suivants : « *On ne convainc les cathares ni par le raisonnement (ils ne comprennent pas) ni par les autorités (ils ne les reçoivent pas), ni par la persuasion (car ils sont de mauvaise foi) ; ils ont prouvé qu'ils aimaient mieux mourir que se convertir* ».

Au nom de la « mémoire », le passé est de plus en plus simplifié, présenté de manière réductrice et parfois manichéenne ; la connaissance historique ne sert plus à former des citoyens, mais des fidèles, au sens religieux du terme. La présentation de la période coloniale est, de ce point de vue, particulièrement symbolique. Elle n'est pas analysée par les néo-historiens au travers de ses contradictions, mais uniquement au travers du prisme d'une condamnation morale. Cette prise de position est légitime mais, du point de vue du travail de l'historien, elle est pauvre car elle ferme tout débat. Faute de savoir tirer les leçons de l'histoire, la nouvelle école d'historiens moralistes donne des leçons à l'histoire.

Bien plus, elle valorise a priori, dans l'analyse d'une période, un événement symbolique et émouvant, mais qui n'a pas eu l'importance qu'on va lui donner, permettant ainsi d'occulter tout autre point de vue. Un groupe d'historiens - Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire - s'est, par exemple, spécialisé dans la survalorisation de certains événements dans l'analyse du fait colonial. Ainsi, ils présentent l'Exposition coloniale de 1931 comme un événement considérable marquant « *l'apothéose et l'apogée d'une République alors second empire au monde derrière la Grande-Bretagne* », comme « *l'apogée de la propagande impériale en France* », comme « *un pôle fédérateur de la nation française*⁶⁸ », alors que cette manifestation est loin d'avoir eu l'importance qu'ils lui donnent⁶⁹. Les auteurs notent qu'il s'agissait officiellement de faire connaître et aimer leur Empire aux Français, de promouvoir « *la mission civilisatrice de la République auprès des peuples colonisés* ». Les mêmes auteurs, au travers de divers écrits et manifestations publiques, tentent de résumer la vision qu'avaient les Français des Africains au temps de la République par l'existence de zoos humains, manifestations qui présentaient les Noirs au public comme des bêtes curieuses. Si ces faits consternants et condamnables ont bien existé, ils n'ont eu ni l'importance, ni le label politique que leur donnent ces historiens. En réalité, leur analyse n'a pour but que la condamnation de la République, qu'ils assimilent d'ailleurs abusivement à la colonisation, et non l'étude des causes et des conséquences des événements ; elle ne relève pas d'un vrai travail d'historien mais d'une attitude politique et polémique ; en ignorant que l'histoire est dialectique et demande l'analyse des contradictions, elle fait, par exemple, l'impasse sur le sens à donner au fait que le sous-secrétaire d'État aux colonies au moment de l'exposition coloniale était Blaise Diagne, député noir de Gorée justement élu au Sénégal ; en refusant de s'intéresser à la division politique sur la question coloniale au sein du Parlement au cours de la 3e République, à l'affrontement entre Jules

Ferry et Georges Clemenceau sur la question des interventions coloniales et au remarquable discours anticolonialiste de ce dernier à la Chambre des députés le 30 juillet 1885, elle veut globaliser sa condamnation.

Cette école d'historiens est, en fait, liée à un courant qui tend à discréditer la République en rendant ses valeurs responsables d'événements dramatiques, notamment des crimes de la colonisation ; le même glissement est notable dans la présentation de Vichy ou de la guerre d'Algérie : on incrimine la République alors que c'est plutôt son absence ou le fait qu'elle ait été trahie qui expliquent les errements en question. Du coup, on ignore ou on gomme les dérives antirépublicaines dues à la colonisation : la prééminence du règlement sur la loi dans les colonies, le rôle dans la conquête, puis dans l'administration des territoires, d'une armée dominée par des cadres majoritairement antirépublicains (par exemple le maréchal Lyautey, justement maître-d'œuvre de l'Exposition coloniale) - autant d'oublis qui servent, au nom d'une prétendue réaffirmation de la citoyenneté, à condamner les principes républicains et à déconsidérer un peuple présenté comme une masse de badauds imbéciles et inhumains.

C'est là-dessus qu'on insiste sur le devoir de mémoire, sur le devoir de désobéissance, manière sans doute de se donner bonne conscience a posteriori. Qu'il est beau d'appeler à la désobéissance dans le passé ; l'analyse est plus simple et le courage moins difficile à manifester !

En vertu de bons sentiments affichés (les crimes du passé doivent être connus et dénoncés), ces historiens font en réalité œuvre politique en réinterprétant de manière simpliste les événements. Par ce biais, les thèses les plus rétrogrades peuvent triompher.

Comme le souligne Samuel Tomei : « *Tant que l'on ne voudra pas comprendre que s'efforcer de contextualiser, de soumettre sans cesse un événement historique à la critique n'est pas diminuer son éventuelle intensité*

tragique, on invoquera de façon péremptoire un devoir de mémoire au détriment de la recherche permanente, asymptotique et difficile de la vérité. Expliciter n'est pas justifier⁷⁰ ».

La pensée des « néos » (historiens ou philosophes) représente la victoire d'une vision négative de la raison et du progrès. Comment accepter ce discours qui nous rabâche que la raison a mené aux chambres à gaz et au goulag alors qu'il s'agissait alors justement de la défaite de la raison ? Comment ne pas voir que la critique de la révolution française, présentée comme un accident de l'histoire, est souvent faite par des anciens communistes qui font en réalité, au travers de la critique de la révolution de 1789, celle de leur propre passé, notamment de leur complaisance vis-à-vis de l'Union soviétique. Ainsi François Furet qui s'est exclamé : « *le sens de l'histoire c'est 1793 puis 1789* »⁷¹, c'est-à-dire la république puis la démocratie ; autrement dit, la destruction de la République au profit d'une vision libérale de la démocratie représente le progrès. Cette vision, de même que l'acharnement peu scientifique d'historiens tel Stéphane Courtois, maître-d'œuvre du *Livre noir du communisme*⁷², tend à inverser le sens de l'histoire en condamnant toutes les tentatives républicaines ou socialistes de dépassement de la société libérale. Elle consacre une vision de l'homme qui, auparavant, était seulement celle de la droite : vision pessimiste où l'homme n'est mu que par une logique d'intérêt, n'est qu'égoïsme et ne changera jamais. Elle condamne en fait une vision optimiste de l'homme au travers de sa capacité de raison, d'esprit critique. Comment accepter les conclusions qu'en tirent nos néophilosophes, tel Bernard-Henri Lévy, à savoir une vision mystique de la victoire du Mal⁷³ et du besoin de se protéger par l'ordre, la discipline et les tribunaux ?

Le retour du peuple.

La machinerie antidémocratique à l'œuvre subit quelques ratés salutaires qui méritent d'être explorés dans la perspective d'une nécessaire refondation. En effet, des formes de résistances populaires se manifestent, souvent brouillonnes comme les initiatives multiformes issues du monde associatif, parfois spectaculaires comme le refus de suivre les mots d'ordre lors de l'élection présidentielle d'avril 2002. Ces mouvements traduisent une aspiration démocratique profonde qui ne demande qu'à être relayée et traduite en actes et en pensée construite.

L'expression autonome du peuple.

« La faute aux électeurs... » Par cette petite phrase, Sylviane Agacinski a bien résumé la stupéfaction de la classe dirigeante devant le vote du 21 avril 2002. « C'est la faute de la démocratie », aurait-elle tout aussi bien pu dire. Il est vrai que les grands médias n'avaient pas ménagé leur peine pour faire avaliser le choix des « candidats principaux » face aux « petits ». Le calendrier et les compétiteurs du second tour étaient choisis par avance, le premier tour devait simplement servir aux électeurs à se défouler avant de passer aux choses sérieuses : départager les « bons » candidats. Finalement les « petits candidats » ne furent pas ceux qu'on pensait...

Indépendamment du choix de fond, c'est bien l'émergence d'une expression populaire autonome qui s'est faite jour, et c'est celle-ci, échappant aux prescriptions des élites, qui fait peur. Ce surgissement des gueux, des imprévisibles, au milieu de l'enthousiasme libéralisateur, jette le doute sur la mondialisation « heureuse », casse l'ambiance d'une France normalisée dans une

Europe « furieusement tendance », au diapason des exigences marchandes. Les journaux n'en finirent pas de s'interroger sur le « retour » des ouvriers, le « retour » des jeunes précarisé, le « retour » de la question sociale⁷⁴. Mais toutes ces questions n'avaient disparu que dans les rapports des organismes internationaux, les prescriptions de la Commission européenne, les conclusions du sommet de Davos et les politiques successives du Parti socialiste...

Dans les textes fondamentaux de ce dernier, le terme même de « capitalisme » a disparu des analyses et on a vu l'ancien Premier ministre Pierre Mauroy s'étonner publiquement de l'absence des ouvriers dans les discours du candidat Jospin. Selon le sociologue Stéphane Beaud, « *à partir du début des années 1980, la problématique de la modernisation et de l'exclusion a remplacé dans le discours dominant, celle de la classe ouvrière. [...] Le thème de la nouvelle pauvreté se cristallise au moment où la gauche arrive au pouvoir* ». Il y aurait en France 6,3 millions d'ouvriers (27 % de l'emploi). Et, souligne le sociologue Michel Pialoux, « *on a donné à croire que les ouvriers disparaissaient comme une grande partie du monde paysan a disparu dans les années 1950. Les ouvriers qui ne le sont plus sont devenus, le plus souvent, employés avec un statut social relativement proche*⁷⁵ ».

Ce décalage entre les analyses des partis politiques, les affirmations des médias et la réalité sociale ne pouvait que conduire à des drames. La thématique du « troisième homme » laissait deviner cet événement sans que les commentateurs y croient trop. Mais, devant le résultat, les responsables politiques et la presse, au lieu de chercher enfin à comprendre, se mirent à fustiger la « versatilité » des électeurs, leur inconsistance ou leur inculture qui leur auraient fait oublier leurs responsabilités civiques (voter pour les candidats conformes) et se défouler en toute « inconscience ». Ainsi, *Le Nouvel Observateur* s'est-il interrogé sur un électorat « irrationnel », « versatile par nature », qui - suprême angoisse – « échappe aux sondeurs⁷⁶ ».

Pourtant, si on regarde les choix politiques de fond, « de classe », aurait-on dit à une certaine époque, l'attitude de l'électorat populaire est d'une très grande logique. Comment ne pas sanctionner un système politique - et surtout ceux qui sont supposés représenter les classes populaires - quand on est soi-même victime de la montée des inégalités, du chômage et de la précarité ? La gauche plurielle - qui semble ne toujours pas comprendre sa défaite - se pensait à l'abri de la vague qui avait déjà balayé ses partenaires européens. La couverture maladie universelle (CMU), les 35 heures, les emplois jeunes, devaient être accueillis positivement par l'électorat car tel était l'intérêt des couches populaires, point final ! Il n'était apparemment pas question qu'elles puissent raisonner autrement. Oublié donc le fait que le gouvernement de gauche avait privatisé davantage que tous les gouvernements précédents, oubliées aussi les délocalisations qui jettent implacablement sur le carreau des milliers de salariés, négligée encore cette remarque de bon sens, à savoir qu'on a dû faire la CMU précisément parce qu'on a libéralisé pendant vingt ans. Finalement, n'ont été étonnés du vote populaire que ceux qui décident, avant l'élection, de la manière dont le peuple doit percevoir ses intérêts, puis jugent négativement, après l'élection, la manière dont il les a perçus. S'attendait-on vraiment à ce que des citoyens schizophrènes aillent massivement voter pour des politiques contraires à leurs intérêts ?

On pouvait constater, depuis un certain temps, que le peuple avait envie de sanctionner ses dirigeants. Le malheur veut que les électeurs n'aient vu que dans le vote Le Pen la manière d'exprimer leur « ras le bol ». Les responsables politiques ne sauraient évidemment écarter leur propre responsabilité dans leurs résultats. La dispersion des voix comme la forte abstention expriment la recherche confuse d'autre chose que le discours unique de la « conformité plurielle ». Ceux qui rendent Christiane Taubira ou Jean-Pierre Chevènement

responsables de l'échec de Lionel Jospin rappellent ceux qui, en 1870, imputaient la défaite de Sedan à Offenbach...

La forte dispersion des voix montre aussi la permanence de l'attachement à la démocratie - de même d'ailleurs que le nombre très élevé de votes blancs (2 millions au deuxième tour de la présidentielle) que les dirigeants politiques s'obstinent à vouloir assimiler à l'abstention. Ces phénomènes traduisent une confiance toujours présente dans le rôle du suffrage universel. Les plus lourdes menaces sur les libertés sont celles que fait peser la volonté de la classe politique à maintenir le statu quo pour ne pas se remettre en cause⁷⁷. Comme le souligne Dominique Wolton, il faudrait « *obliger les élites à enfin plus de modestie et de doute* ». Mais « *cela n'en prend pas le chemin quand on voit comment, en si peu de temps, tout de la présidentielle a déjà été expliqué... rétrospectivement*⁷⁸ ».

Bien au contraire, pour maintenir son pouvoir visiblement fragilisé et peu légitime, la bourgeoisie cherche à verrouiller le système. Ainsi le ministre de l'Intérieur veut-il renforcer la bipolarisation en interdisant les triangulaires et en fixant des scores planchers⁷⁹. La droite autoritaire balise l'offre électorale et assèche la démocratie au nom de la lutte contre les « extrêmes ».

Mais peut-être est-il temps de réfléchir à la définition de l'extrême, à la manière dont les couches populaires perçoivent les zones d'extrémismes ? Car l'enthousiasme rassembleur contre un Jean-Marie Le Pen dont l'extrémisme ne fait pas de doute, a aussi pour conséquence - ou pour but - de faire oublier tous les autres. Que dire, par exemple, d'Alain Madelin, intégriste libéral, qui considère les minima sociaux comme des entraves au progrès social : « *Le coût du travail au niveau du salaire minimum lorsqu'il dépasse la productivité du travail peu qualifié dissuade les employeurs d'embaucher et les principales victimes sont précisément les plus nécessiteux : les chômeurs de longue durée,*

les travailleurs peu qualifiés que l'on enferme dans l'exclusion et la pauvreté⁸⁰ ».

La polarisation sur une lutte particulière, aussi légitime soit-elle, n'a pas le droit de servir à remettre en cause les fondements de la démocratie, tout particulièrement le suffrage universel. Telle est malheureusement la tendance, et la gauche n'y semble pas insensible. Ainsi Robert Badinter, à propos des projets de constitution européenne, vante-t-il les mérites de la Constitution américaine et de la bipolarisation : « *Une bonne Constitution, c'est comme aux États-Unis, celle qui permet aux démocrates et aux républicains de gouverner tour à tour dans le même cadre institutionnel depuis deux siècles⁸¹ ».* Les limites et les contradictions de la démocratie américaine lors de la dernière élection présidentielle ne l'ont sans doute pas frappé, de même que certains aspects extrémistes du président George W. Bush.

Les réformes en cours, tant au niveau national qu'au niveau européen, sont fondamentalement conformes à la tradition bonapartiste de la droite qui tend à faire peser sur le suffrage universel lui-même le prix permettant d'enterrer les problèmes politiques et sociaux de fond.

Les larmes souvent hypocrites versées ça et là après le 21 avril ne masquent même plus la volonté d'éliminer l'expression d'un électorat finalement bien gênant. L'ancien ministre socialiste des Finances Dominique Strauss-Kahn ne disait-il pas : « *Du groupe le plus défavorisé, on ne peut malheureusement pas toujours attendre une participation sereine à une démocratie parlementaire. Non pas qu'il se désintéresse de l'Histoire, mais ses irruptions s'y manifestent parfois dans la violence⁸² ».* Et, de vanter les mérites des salariés « *avisés, informés et éduqués, qui forment l'armature de notre société* ».

Que de fois n'a-t-on pas entendu, après la présidentielle, déplorer que des électeurs « *sous informés* » ou « *mal informés* » aient mal voté. Mais qui, depuis trente-cinq ans, réduit toute éducation sérieuse des citoyens, qui prive le service

public audiovisuel de moyens réels, privatise TF 1 et envisage la privatisation de France 3, qui abaisse le niveau des débats électoraux pour le déplorer ensuite? Ce discours est hypocrite et, au fond, les électeurs ont d'eux-mêmes répondu à cette hypocrisie en votant peu pour les candidats de la conformité.

Reste, pour les vrais démocrates une grave question : l'extrême droite - xénophobe et antidémocratique - représenterait-elle la seule autre politique pour les électeurs ? Comment sortir de ce mauvais pas, si lourd de menaces pour les libertés ? Car, quelles que soient les déceptions provoquées par les résultats électoraux, force est de constater qu'il faut les prendre comme une donnée à analyser. Oublier cette question pour ne parler que de la réforme du suffrage est une facilité, une régression de la pensée politique utilisée uniquement dans un souci conservateur. Interdire, par exemple, le Front national supprimerait-il le problème ? Il ne ferait que le rendre plus opaque et ouvrirait la voie à d'autres interdictions plus ou moins apparentes.

Le seul vrai problème est celui de la source et de la légitimité du pouvoir. Comment choisir des gouvernants qui soient véritablement des représentants ? Comment faire pour que chacun accepte les règles du jeu et reconnaisse la légitimité des élus ? Pour nous, il n'existe pas d'autre légitimité que celle du suffrage universel. Parler de suffrage capacitaire est une illusion, d'ailleurs perverse dans la pratique : consistant à faire passer des tests de culture générale aux électeurs, on sait qu'il a servi à exclure les Noirs américains de la participation électorale jusqu'aux lois de 1964 sur les droits civiques. Le suffrage censitaire est injuste car il réserve aux riches le droit de vote. Instauré en 1791, on se souvient de ce qu'en disait Camille Desmoulins : « *Il suffit, pour se rendre compte de l'absurdité du suffrage censitaire, de constater que Jean-Jacques Rousseau n'aurait pas eu le droit de vote* ». Le suffrage universel, avec toutes les difficultés qu'il comporte, est la seule solution de liberté.

Il implique un investissement des citoyens et une responsabilité des représentants. La démocratie ne peut fonctionner sans que tous les points de vue s'expriment, à moins de penser qu'il existe une vérité transcendante qui doit s'imposer d'elle-même ou qu'on doit imposer. Pourquoi les électeurs seraient-ils plus irresponsables que leurs élus ? Les élites n'ont-elles pas soutenu la guerre de 1914, n'ont-elles pas été aveugles devant la montée du fascisme entre les deux guerres ? Personne ne détient a priori la vérité : la vérité émerge de la confrontation des visions, chacun exprimant une part de la vérité sans la détenir entièrement. Déjà, dans le *Contrat social*, Jean-Jacques Rousseau distinguait-il la « *volonté générale* » de la « *volonté de tous* ».

La volonté générale n'est pas l'addition des diverses volontés, elle est le résultat de la confrontation qui sert de stabilisateur. Le point de vue de l'expert, de l'homme de science, de l'homme de l'art, doit être, dans ce cadre, un apport pour la confrontation. Car à quoi cela servirait-il d'avoir raison seul ? Le « syndrome de Galilée » n'est pas un label de vérité. Il faut donc croire et travailler à un véritable débat démocratique au sens où l'entendait Condorcet : la modestie et la confrontation rationnelle des points de vue permettent d'éclairer la réalité ; les choix sont ensuite politiques, au sens où ils traduisent des options progressistes ou conservatrices ; ils peuvent donc être contestés dans le cadre du débat politique. La vérité est une construction progressive, à partir d'une pédagogie commune asociale des valeurs.

Les procédures électorales et les institutions ont pour rôle, une fois le débat clos, de permettre l'exercice de l'autorité. Mais aucun point de vue n'est, par nature, supérieur à un autre. Il y a oppression quand une partie seulement des opinions peuvent s'exprimer. Lorsque les élites appellent à " dépassionner " les débats, à " apaiser " la démocratie, elles appellent en réalité à l'acceptation par le peuple du point de vue de la classe dirigeante⁸³. Elles redoutent le débat et la perturbation de points de vue différents, contredisant leurs intérêts. Ainsi,

lorsque Dominique Stauss-Kahn réclame une « *société pacifiée et harmonieuse* », il attend qu'elle consacre la victoire du point de vue des élites dont il fait partie. Selon Serge Halimi, « *l'analyse rappelle alors, volens nolens, les justifications du suffrage censitaire entendues au cours du 19^e siècle ; elle fait presque écho aux craintes que les élans populaires suscitaient chez des penseurs libéraux comme Tocqueville⁸⁴* ». Dans les années 1980 et 1990, la gauche s'était, de fait et sans le dire, ralliée à une idéologie de type capacitaire : elle faisait taire les revendications sociales en se retranchant derrière la bonne santé des grands équilibres. Le drame de notre époque est de réduire au silence une partie du corps social que plus aucun parti politique ou syndicat ne représente et dont les médias ne parlent que sur un plan pathologique (insécurité, délinquance, violence, etc.) ; il est aussi la volonté de faire taire les oppositions de la rue et d'imposer des décisions ; les manifestations contre la guerre, par exemple à Londres, ont heureusement montré qu'il existe encore une capacité populaire de contestation. L'avenir de la démocratie demande qu'on retrouve le droit à l'expression, le droit à la parole, en particulier de ces couches sociales considérées comme violentes - car la première des violences est la violence sociale.

Déconstruire le fatal.

« *Nous ne nous considérons pas comme des experts extérieurs au mouvement social ; le débat économique n'est pas technique mais porte sur des choix de société* ». Ainsi s'exprimait Liêm Hoang Ngoc⁸⁵, économiste hostile à la pensée unique, en janvier 1997. La même année, au cours de l'été, trois cents économistes signaient un texte commun pour une autre politique économique.

Ainsi, le saint des saints de la conformité, la pensée économique, était reconnu, par certains de ses experts, comme un enjeu pouvant être débattu.

Depuis plusieurs décennies, le fatalisme s'est appuyé sur l'économisme, sur cette antienne qui consiste à ne s'exprimer qu'en termes monétaires et financiers, en ratios d'efficacité plus ou moins pertinents ; tel Géronte répétant « *Que diable allait-il faire dans cette galère ?* » à toute question de Scapin sur l'avenir de son fils, l'homme politique dit moderne demandait les critères de rentabilité à toute interrogation sur l'avenir de l'humanité. Ironie de l'histoire : le consensus sur le libéralisme économique, en le présentant comme la seule vérité possible, en l'imposant à l'individu, a tué le libéralisme philosophique.

Retrouver les voies de la démocratie, c'est donc, tout d'abord, refuser le fatalisme et rappeler que l'ordre actuel n'est en rien un idéal de justice, d'égalité, de liberté et de démocratie.

Le peuple, présenté comme analphabète en général et en économie tout particulièrement, doit retrouver le rôle historique que lui déniaient les penseurs de la défunte Fondation Saint-Simon, la connaissance et la capacité de choix que lui refusaient les gouvernements qu'elle inspirait. À l'opposé de ce que disait Auguste Comte, le progrès n'est pas une marche vers l'ordre. Au contraire, la lutte pour le progrès est une perpétuelle remise en cause ; le progrès social est historiquement marqué par les aspirations, les rejets, les idéaux, jalonné par les luttes des classes sociales auxquelles tant d'analystes dénie aujourd'hui toute existence.

On ne peut séparer la liberté de pensée et la liberté d'action ; elles se conjuguent. Penser, c'est agir ; depuis que l'humanité existe, elle réfléchit sur son propre destin et c'est cette marge de manœuvre qui fait l'histoire ; l'homme crée son propre parcours historique. C'est l'oubli de cette vérité qui nous enferme aujourd'hui dans les contraintes d'une basse époque. Retrouver le caractère conflictuel du progrès, le sens des contradictions de la pensée, sortir

enfin d'une pensée a-historique, revenir à une pensée dialectique, c'est reprendre le chemin de l'action.

Il est inadmissible d'entendre des responsables politiques, et tout particulièrement ceux de gauche, tel Lionel Jospin, reprocher au mouvement social son inexistence – « *J'étais au rendez-vous, pas vous* » - tout en lui refusant le droit à la contestation des présupposés idéologiques qui fondaient son activité de Premier ministre.

Car le mouvement social a besoin d'idéologie : il n'est pas seulement une série de petits affrontements dispersés sans aucune vision commune ; et qu'on ne critique pas le concept même d'idéologie ; le libéralisme en est une, se faire passer pour la vérité en est la stricte définition.

Il n'y a certes, aujourd'hui, pas d'autre idéologie construite, pas plus d'ailleurs que d'action très construite qui remette en cause les pouvoirs en place ; tout a été fait pour qu'il en soit ainsi, et il est assez hypocrite de la part de certains responsables de s'en plaindre. Ce n'est pas pour autant que la question n'est pas posée, que ne se sont pas manifestées des luttes contre la mondialisation, pour les services publics, contre le chômage, pour la Sécurité sociale... L'idéologie se construit au travers de ses actions et se définira d'autant mieux qu'elle aura un rôle autoréalisateur ; de même, en son temps, l'idéologie libérale avait poussé à l'émergence du libéralisme.

La lutte contre le fatalisme, la création d'une autre pensée, le combat pour la démocratie sont aussi des réponses aux peurs qui traversent la société ; peur des autres, peur de la science et de la technique, peur de l'avenir en général... Ces peurs sont engendrées, pour une large part, par l'isolement dans lequel se retrouve l'individu ; les violences auxquelles elles conduisent sont souvent la réponse à l'absence de reconnaissance sociale : tels ces ouvriers de Daewoo menaçant, à la suite de leur licenciement en janvier 2002, de lâcher des produits

chimiques dans la rivière ; telles les actions de José Bové détruisant des plants de maïs transgéniques. Bien sûr, on peut s'inquiéter de ces actes ; mais uniquement si on reconnaît qu'elles sont une réponse à ces violences d'un autre type que sont le mutisme, les certitudes et l'isolement des responsables politiques et économiques, des techniciens et des experts. Violence passive, violence active, violence visible, violence cachée, les unes se répondent aux autres d'autant plus qu'il n'y a pas d'échange, pas de volonté de se comprendre. L'absence de citoyenneté ne peut qu'engendrer la violence.

Le renouveau de la pensée n'est pas uniquement la progression de la recherche par quelques heureux sélectionnés. Il doit être une réponse à la crise de la société, et tout particulièrement à celle de la démocratie.

Savoir dire non, déconstruire le fatal, c'est faire confiance à la démocratie, donc au peuple. L'objectif n'est évidemment pas simple, mais il faut tout d'abord identifier les causes de blocage.

C'est, tout d'abord, le renoncement de la gauche officielle à tout combat idéologique, renoncement qui l'a privée de toute capacité philosophique : en se situant sur le terrain de ses adversaires théoriques, elle a légitimé un libéralisme économique qui n'avait plus été, depuis longtemps, socialement aussi rétrograde. La gauche avait pourtant fait son combat historique de cette lutte contre la fatalité, notamment sociale, qui enfermait les êtres humains dans leur condition ; son reniement fondamental aura été de se faire le porte-parole du défaitisme, du renoncement, de l'acceptation des inégalités. À cet égard, la thématique de l'insertion qui s'est substituée à celle de l'émancipation en dit long sur l'acceptation de la société capitaliste par la gauche. À un même problème social, on répond par la soumission à l'ordre injuste au lieu de chercher à dépasser la mécanique infernale de la discrimination et de l'inégalité.

C'est ensuite la pesanteur autant que la fragilité des relations internationales, marquées par une domination des États-Unis dans le moment même où ceux-ci sont au cœur de contradictions intérieures (unilatéralisme ou multilatéralisme) et extérieures (accentuation de la pauvreté, nouveaux équilibres...) qui les poussent à des fuites en avant particulièrement dangereuses.

Vouloir combattre ces contraintes généralement présentées comme insurmontables ne situe pas pour autant sur un terrain extrémiste, à moins que l'on ne considère le souci de la démocratie comme particulièrement dangereux. La crise de la démocratie appelle tout simplement plus de démocratie. Déjà, ce débat avait eu lieu au début du 20^e siècle et, face à la question sociale, Jean Jaurès avait apporté sa propre réponse : le suffrage universel direct et la propriété sociale. Revenir aux principes de ce grand démocrate est certainement la base de toute recherche humaniste sur l'avenir.

La propriété sociale, thème particulièrement peu à la mode, contesté par tant d'esprits « sérieux », est pourtant une réponse sérieuse aux difficultés tant des hommes que des services. Tout d'abord parce que l'expérience a montré les conséquences graves de certaines privatisations ou d'un intérêt insuffisant vis-à-vis de certains secteurs publics : chemins de fer anglais privatisés qui ont vu se multiplier les accidents, hôpitaux français qui manquent de plus en plus de moyens en personnel et doivent fermer des lits alors que les services d'urgence gèrent la pénurie⁸⁶. Par ailleurs, de nouveaux secteurs d'intérêt général mériteraient qu'on envisage leur relation au service public ; ainsi en est-il de l'eau, des transports, en particulier maritimes, de la propriété intellectuelle...

Le suffrage universel direct, dont tout semblerait dire qu'il existe dans nos institutions, est, en fait, battu en brèche dans la pratique ; le renouveau nécessaire de la citoyenneté n'est pas un gadget sur lequel on va faire des

expériences de quartier, des tentatives de citoyenneté plurielle, sortes d'auberge espagnole où chacun amènera ce qu'il voudra. La citoyenneté est à la fois une liberté et un lien ; ce lien s'exprime, en particulier, par le suffrage universel, moment privilégié où chacun se sent membre de la collectivité. Il faut refuser les dérives qui ne voient dans les élections que l'accumulation d'expressions des particularismes. Le rejet de la volonté du peuple, la volonté de transformer les élections soit en formalités sans conséquence, soit en affrontements de clans, de particularismes, de corporatismes sont, en fait, le moyen commode de nier par avance toute pensée non conforme.

Repenser la démocratie pour lutter contre le fatal est une recherche prioritaire dans le moment que nous vivons. La France n'a jamais été si grande que lorsqu'elle se situait dans le combat des idées. Les élites officielles, engoncées dans des certitudes auxquelles elles ne croient même plus, doivent être confrontées à de vrais choix, le principal étant d'accepter le fait qu'elles représentent le peuple et sont donc responsables devant lui. Faute de quoi il ne faut pas hurler lorsqu'intervient un 21 avril.

Penser l'ailleurs.

Outre ses conséquences sociales désastreuses, la victoire de l'idéologie libérale a détruit l'imaginaire politique qui poussait à « aller toujours plus loin en avant » dans l'émancipation de l'humanité. Elle disqualifie méthodiquement tous les « ailleurs », privant les citoyens d'un moteur indispensable dans la quête de la liberté. Elle porte ainsi un grave coup à la démocratie en inhibant, au service de la société capitaliste, tout constructivisme politique.

Réalisme et pragmatisme, devenus les maîtres mots d'une époque qui se proclame l'aboutissement de l'aventure humaine, ont imprégné les esprits, y

compris ceux qui se veulent progressistes, quelles que soient, par ailleurs, les réalités qui contredisent la pertinence de ces nouveaux principes d'action. Car nous sommes progressivement devenus incapables de penser un ailleurs de ce monde en dehors d'un bricolage aux marges (taxe Tobin, développement durable...). En outre, le consensus idéologique et le spectre du totalitarisme soviétique inhibent toute pensée réellement radicale ou subversive de l'ordre établi.

Pourtant, l'ailleurs est une conquête démocratique. Avant la période des Lumières - la pensée grecque ayant été remise par la conquête romaine et la féodalité -, l'histoire des hommes était surtout celle de la reproduction inexorable du passé, du monde des pères ; il n'était pas question de remettre en cause le système social. L'ailleurs existait seulement après la mort. Ce n'est que lentement que, notamment sous la pression des philosophes, l'idée d'un ailleurs au monde du présent est progressivement apparue, insinuant la volonté de changer les choses et accédant à la faisabilité des changements, servant de moteur à une humanité en quête de sa libération.

En détruisant l'ailleurs, notre époque a rétabli le règne du conformisme et de la fatalité. Elle a, de fait, rétabli la soumission, dont une caractéristique est une certaine passivité, souvent reprochée aux citoyens par ceux-là mêmes qui l'ont fait naître : car la classe dirigeante - notamment la gauche - a préparé le chemin en détruisant le constructivisme politique, la capacité à problématiser, à analyser et à imaginer des solutions. C'est pourquoi notre époque est profondément réactionnaire : elle nous ramène à la nuit de la pensée où l'être humain était soumis à la fatalité. Combien de fois entendons-nous : « *On ne peut pas faire autrement* », « *Il n'y a qu'une seule politique possible* », « *On ne peut pas résister à l'empire américain* », « *C'est Maastricht ou le chaos* »... Avec de tels raisonnements, il est évident qu'on n'aurait jamais pris la Bastille, supprimé la féodalité, instauré le suffrage universel ; au-delà des difficultés, la

volonté doit jouer un rôle décisif, à supposer, bien entendu, qu'on ait véritablement un objectif⁸⁷.

En France, l'idéal de démocratie - penser un ailleurs - a pris historiquement une forme particulière : la révolution et sa conséquence : la république. Depuis 1792, la République s'est voulue un moteur d'émancipation. Ayant proclamé des idéaux très élevés, elle a induit une quête insatiable de progrès. Le souvenir de la révolution entretenait une dynamique d'approfondissement de la liberté. C'est pourquoi les conservateurs ont toujours tenté de proclamer que la révolution était terminée. Barnave le premier, en 1791, avait proclamé cette fin. En réponse, sous la 3e République, c'est la référence à la Révolution qui servait d'aiguillon au régime républicain. « *Vous acceptez la République, Messieurs, c'est bien, mais est-ce que vous acceptez la révolution ?* », s'était notamment exclamé Léon Bourgeois à la chambre des députés. Jaurès lui-même se situa par rapport à cet héritage⁸⁸.

En 1889, le centenaire de 1789 avait été présenté comme l'accomplissement du programme de la révolution. Par comparaison, en 1989, le bicentenaire fut comme celui de son enterrement. On parla peu de politique et on dit beaucoup de mal de ces révolutionnaires excités en oubliant le principal : l'avènement du peuple comme acteur de l'histoire et l'instauration de la démocratie. Aujourd'hui, c'est bien la légitimité du peuple comme acteur de l'histoire qui est contestée au profit d'une élite parée, a priori, de toutes les vertus.

Le régime républicain, défini progressivement, va s'inscrire dans cet héritage révolutionnaire, avec des phases plus ou moins conservatrices. Il sera d'autant plus progressiste que le souvenir de l'idéal émancipateur de la révolution de 1789 sera fort. Pour des progressistes français comme Jean Jaurès, la révolution française s'épanouissait dans le régime républicain. La république

devait donc être poussée dans sa logique profonde d'émancipation jusqu'à produire ses conséquences libératrices dans le champ économique et social : elle ne devait pas se contenter de réformes institutionnelles et politiques mais s'attaquer à la question sociale ; elle constituait le moteur de l'émancipation. À la chambre des députés, Jaurès lancera aux députés conservateurs affolés par les grèves et s'apprêtant à adopter des mesures répressives : « *C'est la république le grand meneur. Traduisez-la donc devant vos tribunaux !* »

Cet héritage révolutionnaire et républicain donnera au socialisme français son essence démocratique. Le marxisme, quant à lui, constituera une greffe particulière, inscrite dans l'histoire autoritaire de l'Allemagne ; une partie du mouvement communiste se construira en sautant la case « philosophie des Lumières » ; c'est sans doute pourquoi certains anciens communistes actuels versent si facilement dans une idéologie antirépublicaine. Le vrai clivage entre Guesde et Jaurès prenait notamment sa source dans le fait d'assumer ou non cet héritage des Lumières. En s'attachant à l'éducation et à la laïcité⁸⁹, en cultivant l'esprit critique et la passion des libertés, la république installait une dynamique de liberté dans laquelle les classes populaires purent finalement s'inscrire et se reconnaître.

La guerre de 1914-1918 devait porter un coup fatal à cette dynamique. L'industrialisation guerrière, la militarisation de la société, la colonisation qui la dévoyèrent furent l'expression du pouvoir de la bourgeoisie ; en dépit des luttes sociales et de victoires populaires conjoncturelles, ce pouvoir s'est globalement maintenu jusqu'à l'hallali de juin 1940 où les institutions républicaines furent supprimées en trois jours.

L'étrange défaite, suivant le mot célèbre de Marc Bloch, n'était d'ailleurs pas si étrange que cela. Du premier jour de la République, une fraction dominante de la bourgeoisie française a surtout craint les pulsions populaires,

renâclé devant le suffrage universel ; l'hostilité des couches dirigeantes au Front populaire s'est traduite dans le slogan « *Plutôt Hitler que le Front populaire* » et explique en grande partie la défaite éclair d'un pays mal défendu. « *Libérer la France, restaurer la République* » sera d'ailleurs le mot d'ordre de la Résistance.

Aujourd'hui la République n'est plus que l'ombre d'elle-même, une carcasse encore chaude que la pathétique aventure de Jean-Pierre Chevènement a failli achever pendant la présidentielle de 2002. Celui qui en avait fait son drapeau en donnait comme une image spectrale sans l'incarner. Pourtant, l'écoute dont il a bénéficié rappelle combien la république demeure chère aux Français, surtout ceux des milieux populaires pour qui elle a souvent été une amie et qui paient durement le prix de sa déliquescence.

La république doit retrouver sa vertu pédagogique et libératrice afin de redonner un souffle à une démocratie moribonde. C'est dans cette perspective que doivent être pensées les réformes institutionnelles discutées ici ou là. Passer à une 6e République est sans doute indispensable, mais pour quoi faire ? Car la réforme des institutions doit traduire des choix politiques de fond : le retour au suffrage universel, la restauration du parlement comme pouvoir collectif et contrôlé des représentants du peuple. Elle doit restaurer la légitimité et la responsabilité du pouvoir et garantir aux élus les moyens de leur action par l'adoption d'un statut qui les protège de la corruption et des risques pris au service de la collectivité (abandon d'un travail par exemple). Les institutions doivent valoriser le débat, l'esprit critique et l'indépendance, favoriser l'accès des classes populaires aux responsabilités (c'est aussi le rôle du statut de l'élu).

Les institutions doivent rouvrir les portes de l'ailleurs. Car, au-delà, c'est à une restauration des valeurs démocratiques et républicaines qu'il faut travailler : l'esprit critique contre le suivisme, l'indépendance de pensée contre le conformisme, le temps plutôt que l'instant, le travail de connaissance autant que

le devoir de mémoire, l'ouverture d'esprit et la justice plus que la tolérance, l'égalité plutôt que l'égalité des chances, la responsabilité plutôt que la fuite et l'arrogance, la fraternité laïque plutôt que l'esprit de chapelle... Pour la gauche, il s'agit de restaurer une critique radicale du capitalisme pour ouvrir la voie à un au-delà de la mondialisation libérale.

En guise de conclusion : le peuple et l'utopie

*Il n'y a que les renégats de toutes les opinions qui ne sont jamais rebelles
à aucun pouvoir. (Alexandre DUMAS)*

« Le Parlement vote contre le gouvernement. / Il faut dissoudre le Parlement. / Le peuple vote contre le gouvernement. / Il faut dissoudre le peuple. » Ces répliques d'Arturo Ui, lancées par Bertolt Brecht à la face des dictateurs, ont pu faire rire et grincer des dents à la fois : n'ont-elles pas une certaine actualité dans les démocraties dites modernes ?

Le Parlement, sans grande influence, devient une survivance du passé ; coincés entre l'Europe, les régions, les experts de toutes sortes, les comités indépendants, les contraintes indiscutables, les parlementaires français cherchent désespérément leur rôle ; submergés par des vagues de touristes qui viennent contempler, au Palais Bourbon, à la fois les splendeurs de l'Ancien Régime et les restes de la République, ils tentent encore, avec zèle, d'expliquer à des électeurs aussi peu convaincus qu'eux-mêmes à quel point la démocratie est le fondement même de notre société.

Le peuple, oublié des médias, des responsables politiques autant que des penseurs, se dissoudra-t-il dans la nouvelle démocratie imposée par ses élites ?

La société dite moderne lui refuse toute vision collective, tout espoir d'un ailleurs considéré comme générateur de luttes sociales, et veut substituer les réactions émotives aux choix politiques rationnels : Star Academy, Qui veut gagner des millions ? et nombre d'autres dérivatifs ludiques ou sportifs focalisent le rêve des citoyens sur des ailleurs individuels ; les torrents de bonne conscience que déversent le Téléthon et autres grands-messes caritatives les mobilisent sur un ailleurs officiel, les plaisanteries plus ou moins spirituelles de

Laurent Ruquier ou les caricatures des guignols de l'info remplacent en grande partie les débats politiques de fond et les échanges électoraux. L'actualité politique hésite entre les faits divers plus ou moins crapuleux et les drames humanitaires, d'ailleurs générés par une politique égoïste et irresponsable. La propagande a remplacé la formation civique et le contemplateur béat le citoyen d'antan. De toute façon, les penseurs officiels sont là pour théoriser l'inexistence du peuple.

Heureuse d'être enfin fondée sur le « réalisme », notre époque a tout simplement oublié que le rêve fait partie de la vie, y compris la vie des peuples. Fière d'agir enfin de façon pragmatique, loin des illusions futiles et improductives du passé, elle croit que l'histoire de l'humanité a atteint ses limites, qu'il ne reste plus que quelques défauts à réparer dans un monde qui a trouvé son mode de fonctionnement définitif. Lorsque Jean Peyrelevade déclare que « *l'idée de maîtrise du marché financier européen relève de l'utopie la plus complète*⁹⁰ », on se rend compte à quel point le mot d'utopie est devenu un repoussoir.

Pourtant, le peuple existe ; le peuple, en dépit des obstacles, sait dire non, à défaut d'avoir quelque chose à quoi dire oui ; le peuple croit encore à un avenir meilleur ; il croit à sa propre histoire car c'est celle de l'humanité ; malgré les contraintes intellectuelles et institutionnelles qu'on lui impose, il continue de chercher sa voie ; il est, au fond de lui-même, porteur de l'utopie.

Même dans le cadre bien organisé dans lequel nous baignons tous, il sait trouver des chemins, certes bien étroits, pour rappeler sa volonté : de temps en temps, un accroc électoral intervient dans cette Europe pourtant présentée comme la construction même du bonheur : tels furent le vote danois sur le traité de Maastricht, le vote irlandais sur le traité de Nice et le vote des Français le 21 avril 2002 ; bien sûr, on recommence le vote, ou on explique qu'il ne s'agit que d'un accident de parcours, ou que le peuple est irresponsable et qu'il faudrait

l'informer mieux. En fait, ces réactions plus ou moins débridées sont des réponses grossières à une politique de démobilisation du peuple et à une désubstantialisation de ses organisations - et les mobilisations de décembre 1995 ou autour d'organisations telles qu'Attac indiquent assez qu'il existe une attente, une aspiration à autre chose.

Certes, on peut faire, comme Jean-François Revel⁹¹, des distinguos subtils entre utopie et idéal, manière sans doute de justifier l'essentiel sans être taxé de dogmatisme. Mais qu'est-ce qu'un idéal, sinon la volonté de perfectionner le système d'aujourd'hui qui, hier encore, était une utopie ? Le libéralisme n'a-t-il pas été une utopie ? Pourquoi alors serait-il la dernière... et surtout la plus parfaite ?

Bien sûr, certaines utopies ont pu se révéler néfastes. Mais l'échec dramatique du communisme, par exemple, loin de justifier le capitalisme aujourd'hui triomphant, met plutôt en lumière les tares de ce dernier.

Comme le disent François Schuiten et Benoît Peeters, auteurs bien connus de bandes dessinées : « *Il y a pire encore que l'utopie réalisée, c'est l'absence d'utopie, car à ce moment-là il n'y a pas non plus de contre-utopie, donc de débat*⁹² ».

Présentée par les conservateurs comme une porte vers le totalitarisme, la recherche de l'utopie est en fait une valeur démocratique. Sans une utopie ou, à tout le moins, un grand projet, une société meurt. Elle s'enferme dans une dictature du présent qui lui fait dévorer ses enfants : si le temps n'existe plus, si le futur a disparu, alors il ne reste qu'à se battre pour se faire une place dans un présent par nature limité. Concurrence, compétition, guerre... Que le plus fort gagne ! Une société sans utopie est une société cannibale.

-
- ¹ *Télérama*, 27 avril 2002.
- ² Sylviane Agacinski, *Journal interrompu*, Paris, Le Seuil, 2002.
- ³ *Le Monde*, 1er février 2003.
- ⁴ Serge Halimi, « Quand la gauche n'est pas socialiste », *Le Monde diplomatique*, juillet 2002.
- ⁵ *Le Monde*, 1er février 2003.
- ⁶ Pierre-André Taguieff, *L'Illusion populiste*, Paris, Berg international, 2002.
- ⁷ Pierre Bourdieu, *La Misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1998 et Serge Halimi, *Les Nouveaux Chiens de garde*, Paris, Liber, 1998.
- ⁸ David Martin-Castelnau et Guillaume Bigot, « Le secret d'Amélie Poulain », *Libération*, 28 mai 2001. « *Quand toute la vulgate des "élites" françaises diffuse un mépris teinté de crainte pour les habitants de ce pays, avec son triptyque géographique beaufs-beurs-ploucs, ce film évoque les "gens de peu" avec tendresse et respect* ».
- ⁹ Pierre Rosanvallon, *Le Peuple introuvable*, Paris, Gallimard, 1999.
- ¹⁰ Lire, par exemple, Joël Roman, *La Démocratie des individus*, Paris, Calmann-Lévy, 1999.
- ¹¹ France Culture, 7 janvier 2003.
- ¹² Lire, par exemple, Yves Salesse, *L'Europe que nous voulons*, Paris, Fayard, 1999, et « L'euro sans l'Europe », *Manière de voir*, n° 61, janvier 2002.
- ¹³ Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, Paris, Flammarion, 1988.
- ¹⁴ *Culture matin*, 20 juin 2002.
- ¹⁵ France Culture, 9 janvier 2002.
- ¹⁶ *Le Monde diplomatique*, juin 2001.
- ¹⁷ *L'Humanité*, 8 décembre 1998, entretien réalisé par Lin Guillou.
- ¹⁸ *Le Monde*, 19 octobre 2002.
- ¹⁹ Interview réalisée le 11 juillet 2001, en vue d'une publication dans la revue *Sociétal*, Paris, en octobre 2001.
- ²⁰ *Le Monde*, 1er février 2003
- ²¹ En particulier au sein de la revue *Esprit* dans sa forme actuelle.
- ²² Condorcet, *ibid* note 10.

-
- ²³ Jean-Marie Bockel, « Construisons du neuf », *Le Figaro*, 2 août 1994.
- ²⁴ *La République silencieuse*, Recueil d'entretiens menés par Denis Jeambar, Paris, Plon, 2002.
- ²⁵ Conférence organisée par l'association Confrontations-Europartenaires, le 1er mars 2000.
- ²⁶ France Culture, 27 février 2002.
- ²⁷ Lionel Jospin, *Le Monde*, 7 juin 2002.
- ²⁸ France 2, *100 minutes pour convaincre*.
- ²⁹ Serge Latouche, Ivan Illitch, José Bové, *et alii*, *Défaire le développement, refaire le monde*, Paris, Parangon, 2002.
- ³⁰ André Bellon et Anne-Cécile Robert, *Un Totalitarisme tranquille*, Paris, Syllepse, 2001.
- ³¹ Alain Touraine, « Le marché, l'État et l'acteur social », *Cultures en mouvement*, n° 17, mai 1999, Paris.
- ³² *Le Monde diplomatique*, <<http://www.monde diplomatique. fr- 4>> et 27 février 1998.
- ³³ Sadrudin Aga Khan, « Le développement durable, une idée pervertie », *Le Monde diplomatique*, décembre 2002.
- ³⁴ Zaïki Laïdi, « L'Amérique se déploie ; l'Europe se replie », *Le Monde*, 5 août 2002.
- ³⁵ Par exemple Richard Perle, conseiller de George W. Bush, sur France 2, le lundi 17 février 2003.
- ³⁶ *Bulletin des socialistes du 15e arrondissement*, section Convention n° 24, janvier 2001.
- ³⁷ Conseil des ministres, mercredi 4 décembre 2002.
- ³⁸ Philip S. Golub, « L'évangile néocolonial de M. Blair », *Le Monde diplomatique*, septembre 2002.
- ³⁹ *Ibidem*.

⁴⁰ Lire, par exemple, Monique Chemillier-Gendreau, *Le Droit international et la démocratie mondiale*, Paris, Textuel, coll. « La Discorde », 2002.

⁴¹ Serge Latouche, *La Planète uniforme*, Castelnau-le-Vez, Climats, « coll. Sisyphe », 2000.

⁴² Stephen Smith, « Rwanda, un génocide sans coupables », *Le Monde*, 8 juin 2001.

⁴³ Mahmoud Mohamed Salah, *Les contradictions du droit mondialisé*, Paris, PUF, 2002.

⁴⁴ Catherine Samary, « Fiasco à La Haye », *Le Monde diplomatique*, avril 2002.

⁴⁵ Collectif, *L'Accord de Cotonou. Les habits neufs de la servitude*, Bruxelles, Colophon, 2002.

⁴⁶ Mahmoud Mohamed Salah, *Les contradictions du droit mondialisé*, *op cit.*

⁴⁷ Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, Paris, Laffont, 1999.

⁴⁸ A noter, pour plus d'information sur la critique des médias, le journal militant PLPL (*Pour lire, pas lu*) qui épluche les journaux, les émissions radiophoniques et télévisées. Boîte postale 2326, 13213 Marseille cedex 02. <redaction@plpl.org>

⁴⁹ Serge Halimi et Dominique Vidal, *Les Médias, ça se travaille*, Marseille, Agone, 2001.

⁵⁰ Serge Halimi, « Décideurs et délinquants », *Le Monde diplomatique*, octobre 1992.

⁵¹ *Pour lire, pas lu* (PLPL), n° 10.

⁵² CP Production, 9, rue du Jeu-de-Ballon, 34 000 Montpellier, cp-productions@wanadoo.fr, www.homme-moderne.org

⁵³ Sébastien Rouquette, *L'Impopulaire télévision populaire. Logiques sociales, professionnelles et normatives des palabres télévisées (1958-2000)*, Paris, L'Harmattan, 2001.

⁵⁴ Serge Halimi, *Les Nouveaux Chiens de garde*, *op cit.*

⁵⁵ Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, *op. cit.*

⁵⁶ Voir François Ewald et Dominique Lecourt, « Les OGM et les nouveaux vandales », *Le Monde*, 4 septembre 2001.

⁵⁷ Bernard Arcand et Serge Bouchard, *De la fin du mâle, de l'emballage et autres lieux communs*, Montréal, Boréal, 1996.

⁵⁸ François Ewald et Dominique Lecourt, *ibid* note 27.

⁵⁹ André Bellon, « Des savants parfois schizophrènes », *Le Monde diplomatique*, juin 2002.

⁶⁰ Jacques Testart, « Les experts, la science, la loi », *Le Monde diplomatique*, septembre 2000.

⁶¹ Jacques Darras, interview à *Télérama*, n° 2754, 23 octobre 2002.

⁶² Régis Debray, « Malaise dans la transmission », *Cahiers de médiologie*, n° 11, Paris, 2000.

⁶³ Jacques Darras, *ibid* note 32.

⁶⁴ C'est aussi le cas du français dont on a sensiblement diminué les horaires au collège, alors que le nombre d'élèves maîtrisant insuffisamment la lecture et l'écriture à leur arrivée en 6e n'est pas négligeable. En outre, on cherche à faire apprendre l'anglais aux élèves de primaire par des instituteurs ou des intervenants extérieurs non qualifiés pour le faire, alors que ces mêmes élèves ne maîtrisent pas leur langue maternelle. Un citoyen qui ne maîtrise pas sa langue ne s'appartient plus, devient passif.

⁶⁵ Chaîne Histoire, novembre 2002.

⁶⁶ *Mussolini*, chaîne Histoire, novembre 2002.

⁶⁷ Régis Debray, « Malaise dans la transmission », *op. cit.*

⁶⁸ Pascal Blanchard, Nicolas Bancel, Sandrine Lemaire, « 1931. Tous à l'expo », *Manière de voir*, n° 58, juillet-août 2001.

⁶⁹ Lire Charles-Robert Ageron, « L'Exposition coloniale de 1931, mythe républicain ou mythe impérial ? », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard (Quarto), 1997, tome 1.

⁷⁰ Voir Samuel Toméi, « Leçons de morale de l'histoire », *Le Monde diplomatique*, novembre 2001.

⁷¹ Lire « République et démocratie », *Pluriels*, n° 3, Paris, 1994 et aussi François Furet, *Le passé d'une illusion*, Paris, LGF, 1996.

-
- ⁷² Stéphane Courtois, *Le livre noir du communisme*, Paris, Pocket, 2001.
- ⁷³ Bernard-Henri Lévy, *Les réflexions sur la guerre, le mal et la fin historique*, Paris, Grasset, 2001.
- ⁷⁴ « Cette France qui va mal », *Le Nouvel Observateur*, 6 juin 2002, et *Libération*, « Les ouvriers, tout le monde s'en fout », 24 avril et 6 juin 2002.
- ⁷⁵ *Le Monde*, 6 mars 2001
- ⁷⁶ *Le Nouvel Observateur*, 11 avril 2002.
- ⁷⁷ Pour empêcher que l'abstention trop forte ne caractérise leur faible légitimité, certains hommes politiques, qui d'ailleurs ont toujours refusé de comptabiliser les votes blancs, veulent rendre le vote obligatoire ; voir, par exemple, Laurent Fabius, *Libération*, 31 décembre 2002.
- ⁷⁸ Dominique Wolton, « Pour un discours politique élargi », *Libération*, 18 juin 2002.
- ⁷⁹ *Le Monde*, 23 août 2002.
- ⁸⁰ Assemblée nationale, 6 février 2001.
- ⁸¹ *Libération*, 14-15 décembre 2002.
- ⁸² Dominique Strauss-Kahn, *La flamme et la cendre*, Paris, Grasset, 2002.
- ⁸³ Dominique Wolton, « Pour un discours politique élargi », *Libération*, 18 juin, 2002.
- ⁸⁴ Serge Halimi, « Flamme bourgeoise, cendre prolétaire », *Le Monde diplomatique*, mars 2002.
- ⁸⁵ Liêm Hoang Ngoc, « Quand les économistes se défont de la pensée unique », débat avec Michel Manaille, revue *Regards*, n° 20, janvier 1997.
- ⁸⁶ *L'Humanité*, 16 août 2002.
- ⁸⁷ Des titres des ouvrages de Michel Rocard (*à l'épreuve des faits*) et de Lionel Jospin (*L'Invention du possible*) symbolisent plutôt le fatalisme.
- ⁸⁸ Jean Jaurès, *Histoire socialiste de la Révolution française*, Paris, Éditions Sociales, 1985.
- ⁸⁹ Henri Pena-Ruiz, *Dieu et Marianne*, Paris, PUF 1999.

⁹⁰ Association Confrontations, rencontre déjà citée.

⁹¹ Jean-François Revel, « Distinguer utopie et idéal », *Magazine littéraire*, n° 387, mai 2000.

⁹² François Schuiten et Benoît Peeter, *L'enfant penchée*, Paris, Casterman, 1996.